

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

*Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique*

*Université 8 mai 1945 Guelma
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et de Langue
Française*



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

جامعة 8 ماي 1945 قالمة
كلية الآداب و اللغات
قسم الآداب و اللغة الفرنسية

**Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master
académique**

Domaine : Lettres et Langues étrangères **Filière :** Langue française
Spécialité : Didactique et langues appliquées

Intitulé :

**« L'atelier de réflexion partagée : un espace pour
favoriser la prise de parole en classe de FLE »
Cas des élèves de 4ème année cycle moyen**

Rédigé et présenté par :

Bouguenoun Dorra

Sous la direction de:

M. Abu Issa Sami

Membres du jury

Président : M. BAHLOUL Nourreddine, Professeur, Université 8 mai 1945-Guelma

**Rapporteur : M. ABU ISSA Sami, Maître-assistant -A-, Université 8 mai 1945-
Guelma**

**Examineur : Mme HOUCINE Nacira, Maître-assistant -A-, Université 8 mai
1945-Guelma**

Année Universitaire 2021/2022

REMERCIEMENT

Voici quelques mots qui mettent un point d'orgue à des années d'études
riches et intenses.

Dans l'ordre des choses, nous rendons grâce à Dieu, le Tout-puissant, pour nous
avoir accordée vie, force et santé d'accomplir ce travail.

Je tiens à remercier en premier lieux mon directeur de recherche, Monsieur
Abu Issa Sami, qui a su tout au long de l'encadrement nous dicter son
savoir-faire.

Je remercie également, tous les enseignants pour l'intérêt qu'ils m'ont porté tout
au long de ma deuxième formation de Master en Didactique des Langues
Appliquées, ainsi que pour leur aide et précision.

J'adresse également mes remerciements les plus vifs à mon enseignant le
Professeur Bahloul Nourreddine pour ses conseils et son encouragement.

En guise de reconnaissance, je tiens à témoigner mes sincères remerciements à
mes deux inspecteurs d'enseignement moyen de la Wilaya de Guelma :
M. Bouzidi Mohamed Riadh et **M. Douafer Rachid** pour leur collaboration a
la réussite de ce modeste travail.

Mes profonds remerciements à ma très chère amie et sœur **Dr Khelalfa Leyla**
pour ses encouragements permanents et ses précieux conseils

Mes sincères gratitudes aux membres du jury qui ont accepté de lire et d'évaluer
mon travail de recherche.

A tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de cette
recherche.

DÉDICACE

À mes chers parents ...

Mais aucune dédicace ne serait témoin de mon profond amour, mon immense gratitude et mon plus grand respect, car je ne pourrai jamais oublier la tendresse et l'amour dévoué, par lesquels ils m'ont toujours entouré, depuis mon enfance.

Que ce travail soit l'accomplissement de vos vœux tant allégués, et le fruit de votre soutien infaillible, je ferai toujours de mon mieux pour rester votre fierté et ne jamais vous décevoir.

Merci d'être là ...pour moi

*À mon mari : **Necib Merouane***

Qui a toujours été présent et patient, merci pour ton soutien et ton affection qui me comblent au quotidien

À ma raison de vivre ...

Mélissa

*À mon frère **Amir Chawki** qui m'a beaucoup encouragé à sa façon !! à son épouse **Inès** .*

*À mes grands – parents : **Mémé et Papa Yahia** que Dieu les gardent pour nous.*

*À ma cousine adorée **Réna- Maya***

À toutes mes amies et les personnes qui ont cru en moi.

Table des matières

Remerciement.....	02
Dédicace.....	03
Résumé	07
Introduction générale.....	09
Chapitre I : La communication orale en classe de FLE.....	13
1. La place de l’oral en classe de FLE au cycle moyen.....	14
1.1 Le statut de l’oral dans la nouvelle réforme éducative en Algérie.....	16
1.2 L’oral dans le cadre des nouvelles approches d’enseignement...	17
1.3 l’Oral dans le programme de la 4ème année moyenne.....	19
2. la prise de parole en classe de FLE.....	22
2.1 Les obstacles de la prise de parole en classe :.....	23
2.2 Pour de meilleures conditions préalables à la prise de parole.....	26
2.3 Types d’activités qui favorisent la prise de parole.....	28
Chapitre II :Les Ateliers de Réflexion Partagée, enjeux et perspectives.....	31
1. Qu’est-ce que la réflexion partagée ?.....	32
2. Les ateliers de réflexion partagée en classe de FLE :.....	35
3. Les types d’ateliers de réflexion partagée utilisés en Algérie :.....	35
3.1. L’ARP court :.....	36
3.2. L’ARP documenté :.....	36
4. Les composants de l’atelier de réflexion partagée :.....	39
4.1. l’animateur:.....	39
4.2 l’observateur:.....	40
4.3 Le synthétiseur:.....	40
4.4 Les participants:.....	41
4.5. Outils de l’atelier	42
5. Compétences globales à installer durant un « ARP» :.....	41

Chapitre III : La mise en pratiques des ARP.....	43
1. Présentation de l'enquête :.....	44
2. Analyse des résultats du questionnaire destiné aux enseignants :.....	45
2.1 Description du milieu d'enquête :.....	46
2.2 Interprétation des résultats :.....	46
3. Analyse de l'observation participante	53
3.1. L'observation : un outil au service de l'action.....	54
3.2 Description du lieu :.....	54
3.3 Présentation du corpus :.....	54
4. Déroulement de l'atelier de réflexion partagée documenté effectué :..	55
4.1 Modèle de la fiche pédagogique exploitée par l'enseignant :.....	56
4.2 Analyse du premier atelier :.....	58
4.3 Grille d'observation :.....	60
5. Déroulement de l'atelier de réflexion partagée court effectué :.....	61
5.1 Modèle de la fiche pédagogique exploitée par l'enseignant :.....	62
5.2 Analyse du deuxième atelier :.....	64
5.3 Grille d'observation :	65
6. Interprétation des résultats :.....	66
 Conclusion Générale.....	 69
Références bibliographiques.....	72
Annexe	77

Liste des abréviations :

ARP	Atelier de réflexion partagée
CEM	Collège d'enseignement moyen
CRP	Communauté de Recherche Philosophique
AGSAS	Association des Groupes de Soutiens au Soutien
FLE	Français langue étrangères

Résumé :

Le présent travail s'inscrit dans le domaine de la didactique du FLE plus précisément la didactique de l'oral.

L'objectif visé par notre recherche est de constater l'efficacité des « Ateliers de Réflexions Partagée » sur l'amélioration de la compétence orale dans le milieu scolaire algérien en particulier le cycle moyen.

Les résultats de ce travail basés sur un questionnaire destiné aux enseignants et des observations participante effectuées lors des ateliers, ont révélé que les ateliers de réflexions partagée sont une pratique innovante qui favorise la prise de parole, ils contribuent aussi à la préparation du citoyen de demain dans la mesure où ils développent chez les apprenants un esprit réflexif et communicatif.

Mots clés : didactique du FLE, didactique de l'oral, atelier de réflexion partagée.

Abstract

The present work is part of the field of didactics of French as a foreign language, more precisely oral didactics.

The objective of our research is to note the effectiveness of "Shared Reflection Workshops" on the improvement of oral competence in the Algerian school environment, in particular the middle cycle.

The results of this work, based on a questionnaire for teachers and participant observations made during the workshops, revealed that the shared reflection workshops are an innovative practice that promotes speaking out, they also contribute to the preparation of the citizen of tomorrow. insofar as they develop in learners a reflective and communicative spirit.

Keywords: French as a foreign language didactics, oral didactics, shared reflection workshop.

الملخص

العمل الحالي هو جزء من مجال تعليم الفرنسية كلغة أجنبية، وبشكل أكثر دقة التعليم الشفهي.

الهدف من بحثنا هو ملاحظة فعالية "ورش عمل التفكير المشترك" في تحسين الكفاءة الشفوية في البيئة المدرسية الجزائرية، ولا سيما الحلقة المتوسطة.

كشفت نتائج هذا العمل، المستندة إلى استبيان للمعلمين وملاحظات المشاركين خلال ورش العمل، أن ورش التفكير المشتركة هي ممارسة مبتكرة تشجع على التحدث علانية، كما أنها تساهم في إعداد مواطن الغد. تنمية روح الانعكاس والتواصل لدى المتعلمين.

الكلمات المفتاحية: تعليم اللغة الفرنسية كلغة أجنبية، تعليم شفهي، ورشة عمل للتأمل المشترك

Introduction générale

Dans le domaine de la didactique des langues, l'enseignement /apprentissage du français langue étrangère exige de la part de l'apprenant, la maîtrise de la compétence communicative qui lui permet de pratiquer la langue dans diverses situations de communication.

En effet, l'apprentissage d'une langue étrangère n'est pas seulement limité à la maîtrise des règles grammaticales et syntaxiques, mais aussi à l'apprentissage de la compétence orale. Le caractère évanescent de l'oral a fait que ce dernier soit écarté de la salle de classe; la focalisation dans les approches didactiques précédentes s'est faite surtout sur l'écrit. Ce n'est qu'à l'apparition de l'approche communicative que l'oral a été reconnu comme une compétence à part entière dissociée de l'écrit.

Cette prise de conscience de l'importance de l'oral a continué de s'élargir avec les méthodes actives et l'approche par compétence.

L'enseignement /apprentissage de l'oral, en Algérie, s'inscrit dans le cadre de l'approche par compétences ; il s'agit de faire parler l'apprenant dans des situations authentiques de communication.

De ce fait, tout enseignant est appelé à développer, chez l'élève, la capacité à prendre la parole pour communiquer. Faire donc de l'élève un locuteur capable de s'exprimer en situation de communication de façon correcte et efficace, reste pour l'enseignant un grand défi à relever.

Pour améliorer davantage cette pratique chez les apprenants en classe de FLE, l'école algérienne a développé à partir de l'année 2018 une expérience novatrice, il s'agit d' « Atelier de réflexion partagée ». La mise en œuvre de cette nouvelle pratique pédagogique qui fût introduite dans l'enseignement du FLE en Algérie durant l'année scolaire 2018/2019 dans le cadre de la refonte pédagogique afin de renforcer la formation en didactique des disciplines.

C'est une action diligentée par le Ministère de l'Éducation Nationale Algérienne, en liaison et en partenariat avec l'Ambassade de France en Algérie, visant la

formation citoyenne des jeunes, recommandée par l'UNESCO avec la promotion de l'expression libre argumentée, de l'écoute empathique et d'une culture de la paix.

Cette pratique est mise en œuvre en classe de FLE au cycle moyen, sous forme d'ateliers de l'éducation réflexive, impliquant les élèves qui représentent l'axe fondamental de toute activité pédao-éducative. Elle a pour objectifs de développer chez l'élève une pensée attentive, une attitude réceptive d'écoute, de la critique constructive et lui apprendre à communiquer, à échanger, à réfléchir par soi-même et pour soi-même. Ce qui est visé en priorité, c'est un changement profond de "regard" sur soi, sur l'autre et sur la vie en groupe. Il s'agit de travailler à développer la confiance en soi, l'intérêt pour l'autre et la responsabilité citoyenne.

Le travail de recherche composant cette contribution s'inscrit dans la didactique des langues étrangères dans le milieu scolaire. Il prend pour objet d'étude « les Ateliers de Réflexion Partagée » proposés aux élèves du collège en classe de FLE. Notre intérêt pour ce thème provient d'une expérience personnelle, en tant qu'enseignante de français au cycle moyen ayant animé plusieurs ateliers avec les élèves de 4^{ème} année dans le but de les préparer au cycle secondaire où l'élève sera indépendant de son enseignant et gère son apprentissage en tant qu'acteur social éclairé et autonome.

Notre recherche se fixe comme objectifs de mettre l'accent sur le rôle de l'atelier de réflexion partagée dans l'amélioration de l'interaction des apprenants et son utilité à éveiller leur esprit créatif, et à apprendre à devenir plus critiques et attentifs.

À la lumière de ce que nous avons avancé précédemment, nous nous sommes alors interrogés sur l'impact de l'intégration de la pratique des ARP dans l'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie, en posant les questions suivantes

- Comment favoriser la prise de parole chez des apprenants de 4^e année du cycle moyen (surtout ceux en difficulté)?

-- Quel impact ont les Ateliers de Réflexion Partagée sur la compétence communicative chez les apprenants de 4am ?

Les hypothèses sur lesquelles se base notre recherche sont :

- ✓ les ARP sont une pratique pédagogique qui favorise la prise de parole chez les apprenants en difficulté.
- ✓ La mise en œuvre des ARP en classe de FLE permet à l'élève de développer sa compétence orale et amélioré sa réflexion.

Notre étude s'appuiera sur une analyse quantitative de données à travers un questionnaire destiné aux enseignants de français du cycle moyen, suivie d'observations participantes d'un atelier organisé avec les élèves de 4AM.

Notre travail sera réparti en trois chapitres : les deux premiers chapitres sont théoriques, quant au troisième chapitre est consacré à la pratique.

Dans le premier chapitre nous allons donner un aperçu sur la place de l'oral au cycle moyen, son statut dans la nouvelle réforme éducative et plus précisément dans les nouvelles approches d'enseignement appliquées dans les programmes de 4 AM.

Ensuite nous allons définir la notion de la prise de parole, ses obstacles et types d'activités qui favorisent la prise de parole.

Le deuxième chapitre, sera consacré à la notion clé de notre étude « les Ateliers de Réflexion Partagée » en donnant un aperçu théorique sur cette activité, ses types, ses composants et les compétences globales installés à travers cette pratique.

Quant au troisième chapitre, il sera question de l'analyse des données recueillies grâce au questionnaire envoyé en ligne aux enseignants de la circonscription 04 de la Wilaya de Guelma suivie d'une analyse descriptive des observations - participantes réalisées avec les élèves de 4AM à l'établissement Bouras El Kamili -Guelma-.

Introduction générale

Notre étude se terminera par une conclusion générale dans laquelle nous résumerons les résultats obtenus durant notre recherche, et nous infirmerons ou confirmerons nos hypothèses émises au départ.

Chapitre I

La communication orale en classe de FLE

Les répercussions que peut avoir l'enseignement/apprentissage de l'oral en classe de FLE sur les performances de l'élève a fait, ces dernières années, largement consensus ; ainsi plusieurs travaux ayant vu le jour (à l'exemple de ceux de Elisabeth Nonnon, de Claudette Cornaire, de Marceline Laparra, de Bernard Schneuwly, de LizanneLafontaine, de Rouba Hassan, de Hiba El Abed Gravouil, de Florence Bertot, de Hamida Doulate Serouri et d'autres) se sont centré sur l'importance que joue l'oral dans la réussite scolaire des apprenants ; Chose qui nous a poussée à opter pour un sujet qui touche de près à la compétence de prise de parole et à son développement chez l'élève à travers la mise en place d'une nouvelle pratique : les ARP.

Dans ce premier chapitre nous allons présenter la place de l'oral et son statut dans la nouvelle réforme à travers les approches d'enseignement appliquées en classe de FLE précisément au cycle moyen. En second lieu nous allons définir une notion clé qui est la prise de parole, les facteurs qui la paralysent et quelques solutions possibles pour la favoriser

1. La place de l'oral en classe de FLE au cycle moyen

Depuis les années soixante, l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère a eu pour objectif l'installation chez l'apprenant d'une compétence communicative dans cette langue. D'ailleurs, Sophie MOIRAND annonce que :

« Dès les années soixante les projets didactiques envisageaient d'enseigner aux apprenants à communiquer en langue étrangère »¹

De nos jours, une didactique de l'oral qui répond aux objectifs de l'enseignement/apprentissage du FLE est mise en œuvre au cycle moyen afin de favoriser l'acquisition facile et rapide de la langue chez l'apprenant qui possède à cet âge de grandes capacités auditives et phonétiques.

En didactique des langues, l'oral désigne « Le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son

¹ Moirand, S. (1982). « Enseigner à communiquer dans une langue étrangère ».Paris: Hachette. Page 8

apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores, si possible authentiques. »²

L'oral permet aussi de construire sa pensée, exprimer des idées, donner son point de vue et le défendre. Prendre la parole c'est aussi construire sa personnalité ; parler en classe c'est s'engager dans son rôle de citoyen dans une petite société qui est la classe.

En effet, la didactique moderne a mis la lumière sur l'oral et ses deux compétences (en l'occurrence la compréhension et l'expression) dans le processus d'enseignement/apprentissage en élaborant des méthodologies et des approches plus conformes à un enseignement moderne du FLE ; un oral basé sur la communication pour répondre au besoin du jour : s'ouvrir sur le monde.

La loi d'orientation sur l'éducation nationale stipule que :

« L'école algérienne a pour vocation de former un citoyen doté de repères nationaux incontestables, profondément attaché aux valeurs du peuple algérien, capable de comprendre le monde qui l'entoure, de s'y adapter et d'agir sur lui et en mesure de s'ouvrir sur la civilisation universelle. »³

Encourager l'apprenant à prendre la parole dans la classe lui permet de développer et de construire les compétences suivantes :

- a) L'écoute
- b) La compréhension
- c) La production

Les trois compétences amènent les apprenants à développer les capacités d'interaction dans les différentes situations de communications.

La didactique de l'oral au cycle moyen vise à installer chez l'apprenant la compétence de prise de parole et où la classe doit être le lieu dans lequel l'apprenant s'approprie non seulement un savoir linguistique mais aussi un savoir-

² Ibid

³ La loi d'orientation sur l'éducation nationale (N°08-04 du 23janvier2008) chapitre I, article2. p.07.

faire langagier qui lui permet de réaliser un objectif communicatif tout en s'adaptant au contexte scolaire.

La maîtrise de l'oral se développe dans et par les interactions en classe auxquelles les apprenants prennent part. Pour cette raison la séance de la production orale avait besoin d'une nouvelle démarche pédagogique qui se déclenche par une source de motivation ; dans cette situation le rôle de l'enseignant est de bien déterminer d'une manière claire les objectifs de la séance et adapter un contenu adéquat au développement cognitif des apprenants en le présentant d'une manière structurée.

Pour cela une nouvelle réforme pédagogique a été mise en place pour améliorer l'enseignement /apprentissage du français langue étrangère et répondre aux difficultés rencontrées par les enseignants et aux résultats insuffisants des apprenants.

1.1 Le statut de l'oral dans la nouvelle réforme éducative en Algérie :

L'école algérienne n'a pas cessé d'être le terrain fertile à des changements de méthodes, de pédagogies, de stratégies et de manuels.

Ainsi, la rentrée scolaire du 13 septembre 2013 a été marquée par la mise en application d'une nouvelle réforme éducative qui adopte une nouvelle approche dans toutes les disciplines scolaires, il s'agit de « l'approche par compétence » cette dernière vise surtout à doter les apprenants d'outils langagiers et de savoir durable et notamment utile en tenant compte de la particularité qu'occupe la langue française dans la société algérienne.

La réforme opérée dans le système éducatif, avec l'adoption de l'approche par compétences et la pédagogie du projet, a bien évidemment touchée à l'enseignement des langues. Les objectifs visés sont décrits de la manière suivante : « Organiser, selon une méthode progressive, scientifique et expérimental,

l'ouverture sur les langues étrangères dans l'enseignement fondamental afin de permettre l'accès direct aux connaissances et savoir universels». ⁴

La réforme du système consiste à mettre en œuvre une série de mesures qui s'articulent autour de trois grands pôles, à savoir l'amélioration et la qualification de l'encadrement, la refonte de la pédagogie et la réorganisation générale du système éducatif.⁵

La nouvelle réforme se caractérise par le fait d'enseigner le français au cycle moyen durant quatre années au lieu de trois préconisées initialement.

L'apprenant est amené à étudier le français 5 heures par semaine en plus d'une heure de rattrapage.

Dans cette nouvelle perspective, l'apprenant a l'opportunité d'étudier six types de texte : le narratif, le perspectif, l'informatif, le descriptif, l'explicatif et l'argumentatif.

1.2 L'oral dans le cadre des nouvelles approches d'enseignement

La place de l'oral dans les méthodes et les approches didactiques/pédagogiques précédentes a été remarquablement marginalisée au service de l'écrit. Ce n'est qu'à l'apparition de l'approche communicative que l'oral a été reconnu comme une compétence à part entière dissociée de l'écrit.

Cette prise de conscience de l'importance de l'oral a continué de s'élargir avec l'approche communicative, par compétence et l'approche actionnelle.

L'approche communicative :

L'objectif principal de cette approche est de développer les compétences langagières du jeune apprenant et de le rendre motivé dans un contact direct .

Cette approche autorise le recours à la langue maternelle pour répondre aux besoins langagiers des élèves, ou l'enseignant est un facilitateur en classe.

⁴ Ministère de l'éducation Nationale, «La réforme du système éducatif», Revue El-Mourabbi, N° 1, 2004, Disponible sur Internet : <http://www.cndp.dz.org> (site consulté le : 20/04/2014)

⁵ -<https://www.lepoint.fr/afrique/algerie-le-plus-dur-commence-dans-la-reforme-de-l-education->(consulté le 20/04/2022)

L'enseignement de la communication orale dans cette approche se fonde sur la situation de communication (statut de l'interlocuteur, âge, sexe, rang social...etc.) et sur l'intention communicative (conseil, ordre, demander une permission...etc.). Cette approche donne à l'oral une place assez importante autant que celle donnée à l'écrit.

L'objectif est de développer les compétences communicatives orales et écrites chez l'apprenant.

L'approche par compétence :

L'approche par compétence est centrée sur l'amélioration des capacités et des compétences et la co-construction des savoirs chez le jeune apprenant .

Cette approche vise à rendre l'élève autonome où il construit ses connaissances par lui-même dans différentes situations de communications réelles.

« L'enseignement/apprentissage de la production orale prépare l'apprenant à être un citoyen autonome capable de faire face aux diverses situations sociales en lui permettant d'acquérir des savoir-faire dans des situations authentiques. »⁶

L'approche par compétence donne donc une place primordiale à la compétence communicative interactive où l'élève doit être capable d'agir immédiatement face à une situation –problème pour le préparer à être compétent de s'intégrer aisément au milieu social et professionnel. Il s'agit de faire parler l'apprenant dans des situations authentiques de communication et de le mobiliser pour intérioriser un ensemble intégré de ressources (savoir, savoir-faire, savoir -être) en vue de résoudre un ensemble de situation d'apprentissage en rapport avec les compétences terminales à développer chez l'apprenant. *« Cette nouvelle approche permet à l'école d'assurer au mieux sa fonction d'éducation, de socialisation et de qualification »⁷* L'implantation de l'approche par compétence dans l'enseignement du français comme langue étrangère dans le système éducatif algérien est concrétisée par l'adoption du principe « situation problème » et création des contextes authentiques afin de favoriser un apprentissage en

⁶ MILED Mohamed.in refonte système éducatif, Rabat,2005

⁷ Xavier,Roegiers,LAPC dans le système éducatif algérien.

interaction et en impliquant l'apprenant dans son propre apprentissage. Cette approche prend en considération les principes de l'approche communicative, elle est basée sur la tâche à accomplir par l'élève qui considère comme un acteur social dans différents contextes, Alors l'élève pour être capable de communiquer ses compétences sociolinguistiques, il doit employer la langue dans sa dimension.

L'approche actionnelle :

L'approche actionnelle est considérée comme l'approche la plus récente, elle vient compléter l'approche communicative et non la remplacer ; l'élève dans cette perspective, n'est plus considéré comme un élève-apprenant mais plutôt comme un individu social du moment que ce dernier est confronté à des situations réelles de la société qui l'amènent à apprendre la langue en l'utilisant et en agissant.

1.3 l'Oral dans le programme de la 4^{ème} année moyenne

En 4^{ème} année moyenne, l'enseignement du Français Langue Étrangère concourt à développer chez l'Apprenant tant à l'Oral qu'à l'écrit les quatre compétences d'apprentissage : écouter-parler et lire-écrire.

Au terme du 4^{ème} AM, l'élève doit être capable de comprendre/ produire oralement et par écrit, en adéquation avec la situation de communication, des textes relevant de l'argumentation qui représentent l'objectif d'enseignement de la 4^{ème} AM.

Le texte argumentatif est le type de texte qui défend une opinion, un point de vue, une thèse sur une question relative aux différents domaines d'expérience. *«L'argumentation suppose une situation de communication, d'échange où l'émetteur (l'argumentateur) essaie de convaincre le récepteur (l'argumentataire).»*⁸ Pour convaincre le destinataire (auditeur, lecteur, spectateur, ...) et l'amener à partager son point de vue, l'argumentateur utilise des arguments

⁸ <https://barikafle.superforum.fr/t67/le-texte-argumentatif>, (consulté le 06/04/2022)

développés dans un argumentaire. Chaque argument est souvent soutenu ou illustré par un ou plusieurs exemples d'ordre narratif, descriptif ou explicatif. Généralement, l'argumentateur, pour mieux défendre son point de vue, choisit ses arguments, les organise et les présente selon le degré d'importance qu'il leur accorde.

Les compétences à maîtriser se manifestent dans les performances des Apprenants, en les conduisant à comprendre un texte argumentatif, et d'en produire eux-mêmes. Ainsi, pour construire ses savoirs, l'élève procède en s'appuyant sur quatre étapes successives :

1^{ère} L'observation : considérée comme un moment de découverte permettant de focaliser l'attention des Apprenants, de telle sorte qu'ils réfléchissent sur la notion à étudier.

2^{ème} L'analyse : c'est percevoir des tendances, reconnaître les sous-entendus, tirer les faits d'un énoncé ou d'une question, identifier des principes d'une organisation...etc.

3^{ème} L'interaction : régie par l'Enseignant, elle s'effectue à travers la confrontation des idées entre les Apprenants, afin d'en créer de nouvelles et d'extrapoler à partir d'un certain nombre de faits, en les mettant en rapport avec les connaissances issues des autres membres de la classe. L'apprenant saura ainsi interroger et conjuguer ses idées avec celles des autres.

4^{ème} L'évaluation : c'est établir des distinctions entre les différentes réponses émises par les élèves, afin de se corriger. Celle-ci peut se réaliser individuellement (une auto évaluation), mutuellement (entre les élèves) ou conjointement (avec l'Enseignant).

Ces étapes incitent l'élève à prendre connaissance de la particularité du langage oral et/ou écrit, de la grammaire, des structures morphosyntaxiques et des règles de l'orthographe. Progressivement, l'élève sera amené à être, davantage, autonome

dans sa connaissance de la langue française, pour l'utiliser à des fins de communication (orale/écrite) et de documentation.⁹

Au niveau de l'Oral : Il s'agit pour le futur lycéen de comprendre, de produire et de maîtriser la lecture des textes relevant de l'argumentatif.

En effet, l'élève devra être capable de saisir le thème traité dans un texte narratif, descriptif, explicatif à visée argumentative, tout en relevant la spécificité structurale et organisationnelle, particulière à chaque typologie textuelle. L'élève devra aussi être en mesure de déterminer quel est le type de séquence dominante dans le texte exploité, sachant qu'un texte n'est jamais purement narratif, descriptif, explicatif ou argumentatif. De ce fait, l'Enseignant doit mettre à la disposition de ses Apprenants des textes variés, provenant du manuel scolaire du français et aussi de documents authentiques, afin de développer leur compétence à identifier la particularité de chaque typologie textuelle.

Notons que l'enseignant a la liberté de choisir d'autres supports qu'il juge pertinents et d'en adapter le contenu au niveau de sa classe sans perdre de vue le Profil d'Entrée et de Sortie de ses élèves dont nous citons l'essentiel ci-dessous :

➤ **Profil d'entrée à l'Oral**

L'apprenant entrant en 4ème année moyenne est en mesure de :

- Se positionner en tant qu'auditeur.
- Analyser un récit pour retrouver ses composantes.
- Restituer l'essentiel d'une histoire écoutée.
- Reformuler pour lever les obstacles à la communication.
- Résumer une histoire écoutée.

⁹ Adapté du Programme de la 4ème année moyenne, Novembre 2012, p. 34.

¹⁰ AYAD HAMRAOUI, Melkhir, Guide du manuel de français de 4ème année moyenne, Office National des Publications scolaires, 2013/2014

- Produire un récit cohérent et compréhensible.

➤ **Profil de sortie à l'Oral :**

- ✧ L'apprenant sortant de la 4ème année moyenne sera capable de :
- ✧ - Se positionner en tant qu'auditeur.
- ✧ - Retrouver les caractéristiques d'un texte argumentatif.
- ✧ - Restituer l'essentiel d'un argumentaire écouté.
- ✧ - Analyser l'argumentation d'un locuteur (la thèse, les arguments...)
- ✧ - Synthétiser l'argumentation d'un locuteur
- ✧ - Interagir en affirmant sa personnalité.
- ✧ - Défendre son point de vue en respectant l'avis des autres.
- ✧ - Produire une argumentation basée sur deux ou trois arguments personnels. ¹¹

Enfin, nous pouvons résumer les objectifs de l'enseignement du français durant le 3ème palier du Cycle Moyen en deux points : premièrement : approfondir tout en consolidant des compétences installées durant les deux précédents paliers et cela à travers la compréhension et la production de textes oraux et écrits plus complexes qui relèvent surtout de l'argumentatif. Deuxièmement, orienter et mettre en œuvre la compétence globale du cycle moyen afin de résoudre des situations problèmes scolaires ou extra scolaires.

2. la prise de parole en classe de FLE

La prise parole en classe est considérée essentiellement comme un outil didactique efficace qui permet à l'apprenant de mobiliser ses compétences langagières.

✧ ¹¹ "Programme de la 4ème année moyenne, Novembre 2012, p. 03."

En effet, l'enseignant de langue en classe de FLE a pour objectifs de développer, chez l'apprenant, la capacité à communiquer de façon correcte et efficace dans des situations diverses. L'installation de cette compétence chez l'élève exige que :

« L'apprenant doit être sensibilisé aux aspects phonétique, morphosyntaxique et lexico-sémantique qui sont à la base même de la communication et qui peuvent, s'ils ne sont pas maîtrisés et correctement employés, engendrer des confusions et, éventuellement, faire échouer l'interaction »¹²

Prendre la parole est une composante de la vie sociale ayant plusieurs fonctions :

- une fonction sociale : on prend la parole parce qu'on existe, pour donner son avis, et le défendre.
- une fonction mentale : compétences intellectuelles, on répondant aux questions posées

2.1. Les obstacles de la prise de parole en classe :

La parole est le moyen privilégié de communication chez les êtres humains. Ceux-ci existent et fonctionnent en entrant en relation les uns avec les autres.

La prise de parole en public est le processus de parler à un groupe de personnes d'une façon structurée et délibérée dans l'objectif d'informer, influencer ou amuser les auditeurs. Prendre la parole signifie oser parler tout en gérant le stress et en ayant confiance en soi.

Cependant, prendre la parole en langue étrangère est difficile à cause de la peur de faire des erreurs devant les autres. En classe, oser parler c'est développer la pensée, le langage et l'expression de soi. L'élève peut apprendre à communiquer, à argumenter et à formuler des phrases correctes. Parler en classe c'est prendre des risques : le risque de ne pas être écouté et compris, et celui d'affronter le regard ou les réactions des autres.

La prise de parole en classe de langue étrangère pour un élève est une opération complexe ou, les obstacles qui contrarient l'expression orale et qui démotivent l'apprenant sont liés aux différents facteurs qu'on peut les classer en quatre grands groupes selon la typologie proposée par **SETLI Jihan** : *les facteurs d'ordre*

¹² SAHNOUN.M, "Didactique de l'oral : articulation et harmonisation", Le français aujourd'hui, Septembre 2006, n°154, p.53.

*didactique et pédagogique, les facteurs d'ordre psychologique, les facteurs d'ordre socioculturel et des facteurs intellectuels.*¹³

-Les facteurs d'ordre didactique et pédagogique :

La difficulté de prendre la parole en classe de langue est liée aux facteurs pédagogiques c'est-à-dire l'enseignant, joue un rôle très important lors de la séance d'expression orale, il doit encourager ses apprenants à réagir et à s'exprimer oralement, et recourir à d'autres pédagogies voire même des activités plus motivantes qui favorise la prise de parole (l'expression orale) chez les apprenants.

-Les facteurs psychologiques :

L'état psychique de l'apprenant est un facteur-principal qui agit sur la participation de l'apprenant en classe de langue. La plupart des apprenants n'interviennent presque jamais lors de la séance l'expression orale par peur d'être jugés et critiqués par leurs camarades, car ils ont un manque de confiance en soi comme le souligne Raymond Vienneau : « *le manque de confiance en soi peut entraîner un sentiment d'impuissance [...] sur le plan émotionnel, l'apprenant éprouve un sentiment d'échec presque de désespoir.* »¹⁴

La timidité, la peur de commettre des erreurs surtout au niveau de la prononciation, la crainte du jugement et de moqueries de ses camarades, c'est pour cela on trouve que la plupart des élèves ont la réponse mais ils n'ont pas assez de courage et de confiance pour participer :

«... pour l'apprenant, prendre la parole, c'est s'exposer aux évaluations, prendre le risque d'être jugé, d'être contredit, de rencontrer un désaccord [...] de commettre des erreurs ou de dire de bêtises et d'être ridiculisé par les autres élèves ou par

¹³ SETLI.J, 2011, « Raisons paralysant la prise de parole en classe de FLE ». [En ligne] in <http://www.marocagreg.com/forum/sujet-raisons-paralysant-la-parole-en-classe-de-fle-14130.HTML>. (Consulté le 06 / 04/ 2022)

¹⁴ VIENNEAU.R, L'enseignement/apprentissage des langues, Paris : Gaétan Morin, 1999, P.31.

l'enseignant, qui est amené nécessairement à juger sa performance... »¹⁵

- Le facteur socioculturel /sociolinguistique :

Des statistiques provenant de la revue « le français dans le monde » ont démontré que l'utilisation du français langue étrangère qualifie l'Algérie de premier pays francophone après la France. En dépit de cela, cette langue véhicule des difficultés langagières, due d'un côté à l'étrangeté phonétique, grammaticale et syntaxique. En effet, la pratique orale de la langue à l'extrascolaire pourrait renforcer la compétence communicative de l'apprenant, mais dès lors que cette pratique n'est pas réalisée, l'apprenant se trouve face à des difficultés à communiquer et à parler, puisqu'il n'est pas habitué d'utiliser cette langue cible. Par conséquent, il ne se sent pas en sécurité et devient mal à l'aise lorsqu'il est invité à prendre la parole en classe car cette langue est tout à fait différente de la sienne avec une culture aussi différente :

«Si les apprenants s'expriment rarement en français, c'est parce qu'il leur manque la pratique orale dans les milieux fréquentés d'où le fait d'avoir beaucoup du mal à s'exprimer en langue française. Par conséquent, ils se sentent insécurisés lorsqu'ils sont amenés à communiquer lors des cours et à la classe de conversation où ils sont censés ne pas rester silencieux. »¹⁶

-Le facteur intellectuel

Le manque du bagage linguistique, la pauvreté lexicale et grammaticale ainsi que l'incapacité phonologique ; sont des facteurs qui démotivent les apprenants et leurs privent de participer et de s'exprimer librement en classe durant les cours, la majorité des apprenants ont des idées en tête qui ne peuvent pas les libérer par manque de compétences linguistiques en langue étrangère .

¹⁵ SETLI Jihan, ibid

¹⁶ ibid

2.2 Pour de meilleures conditions préalables à la prise de parole

Pierre-Yves Roux distingue cinq conditions préalables à l'expression orale qui sont nécessaires, voire indispensables pour une prise de parole des apprenants :

1. «Il faut avoir quelque chose à dire ou à s'exprimer.
2. Il faut savoir le dire ou l'exprimer.
3. Il faut avoir le droit de le dire ou de l'exprimer.
4. Il faut avoir envie de le dire ou de l'exprimer.
5. Il faut avoir l'occasion de le dire ou de l'exprimer ». ¹⁷

Quand l'enseignant est face à une situation de « blocage » ou l'apprenant/ les apprenants ne s'exprime/ent pas en classe, on doit poser ces deux questions :

- Est-ce qu'il a quelque chose à dire ?
- Est-ce que l'apprenant sait le dire ou l'exprimer ?

-Avoir quelque chose à dire : le sujet proposé aux apprenants doit être motivant et adapté au niveau des apprenants. Cette condition suppose que le thème retenu soit suffisamment motivant et/ ou appartienne au vécu de l'apprenant. Il serait également question de réfléchir à d'éventuels supports à proposer pour enrichir et étayer les discours.

- Savoir le dire ou l'exprimer : Il s'agit de laisser à l'apprenant, la liberté de s'exprimer selon sa manière sans aucune restriction. S'il lui manque un mot, il peut utiliser les gestes, les mimiques ou encore remplacer une unité verbale par une

¹⁷ Roux.P, *L'ORAL EN CLASSE DE LANGUE : de la production à l'expression* in LE FRANÇAIS DANS LE MONDE, N°327, p 36

autre. L'apprenant doit être doté de compétences linguistiques qui lui permettent la communication et l'interaction en classe.

Avoir le droit de le dire ou de l'exprimer : l'apprenant doit respecter la situation de communication.

-Avoir l'envie de le dire ou de l'exprimer : la motivation est un facteur essentiel qui incite l'apprenant à prendre la parole en classe. La motivation de l'apprenant et dans bon nombre de cas étroitement liée au comportement de l'enseignant qui doit susciter et non pas imposer les interventions.

Avoir l'occasion de le dire ou de l'exprimer : c'est à l'enseignant de proposer des activités orales motivantes afin d'améliorer l'expression orale chez les apprenants.

D'après ces propos nous constatons que la prise de parole en classe de langue étrangère pour un élève est une opération complexe qui nécessite une bonne acquisition de la langue étrangère, un enseignant compétent et une disposition et variété de supports pédagogiques.

Le rôle de l'enseignant

L'enseignant joue un rôle très important dans l'apprentissage des langues. Ce rôle consiste en la gestion de la parole en classe : « *parler à des étudiants, c'est les amener à interagir activement* ». ¹⁸

Le meilleur enseignant doit conduire son cours avec accommodation, il joue un rôle crucial dans l'amélioration des capacités intellectuelles des apprenants, il cherche à développer des compétences de communication chez l'apprenant, il est considéré comme un guide, un accompagnateur qui doit analyser les besoins, choisir les documents et prend en considération les compétences cognitives des

¹⁸ Kerbrat-Orecchioni C., 1990, *Les interactions verbales*, Paris : Armand Colin

apprenants. Le défi de tout enseignant est de susciter l'envie d'apprendre chez ses apprenants, les encourager et les motiver.

L'enseignant est le moteur de la classe; grâce à ses compétences de transmission de savoir, il aide l'élève à communiquer librement d'une manière spontanée et efficace en utilisant différents outils pédagogiques et propose des activités qui aident l'apprenant à prendre du plaisir en s'exprimant oralement et à faire ressortir ce qu'il a antérieurement acquis en classe, C'est dans des conditions pareilles que : *« L'enfant restera spontané et il régnera dans la classe une atmosphère propice au plein épanouissement de chacun »*¹⁹

Le rôle de l'apprenant

Dans une situation d'apprentissage, l'élève motivé est celui qui participe et engage et discute une activité d'apprentissage. D'après Viau :

*« La motivation en contexte scolaire est un état dynamique qui a ses origines dans les perceptions qu'un élève a de lui-même et de son environnement et qui l'incite à choisir une activité, à s'y engager et à persévérer dans son accomplissement afin d'atteindre un but »*²⁰

Cette définition de la motivation répond exactement au contexte scolaire dans lequel l'apprenant évolue et construit son savoir et sa personnalité, une construction qui s'accomplit à travers des activités qui facilitent la transmission de savoir puisqu'elles visent à rendre les apprenants très actifs et dynamiques à travers les interactions et les échanges entre eux et l'enseignant ~~et les élèves~~, ce qui favorise par la suite le sentiment d'appartenance au groupe dans un climat d'ambiance.

¹⁹ BUONOMO.S, Activités de communication et d'expression, Nathan, Paris, 1998, p. 07. Cité par SILVA Haydé, Apprendre le français par le jeu, Revue de Franc parler. <http://www.franccparler.org/parcours/jeux.htm>. (Consulté le 07/04/2022).

²⁰ Viau, R. 2007. La motivation en contexte scolaire (éd. Inc). (Édition du Renouveau pédagogique) Belgique : 2^e édition, p 07

2.3 Types d'activités qui favorisent la prise de parole

L'oral nécessite un travail sur les éléments prosodiques de la langue, diverses activités sont proposées en classe de FLE pour améliorer l'expression/production orale chez les apprenants : on peut citer quelques activités fréquemment utilisés tel que :

Le jeu de rôle :

Le jeu de rôle c'est une activité par laquelle une personne joue le rôle d'un personnage dans un environnement fictif ; il existe plusieurs formes de jeu de rôle qui peuvent plus au moins se distinguer par leurs fonctions.

La simulation et le jeu de rôle amènent les étudiants à mettre en pratique leur connaissance, à développer des capacités à travers des mises en situation liées au contenu d'enseignement :

- ✓ Créativité.
- ✓ Confiance en soi.
- ✓ Partage d'une expérience avec les autres.

Une activité de jeu de rôle se déroule en 3 étapes avant (la préparation), pendant (le déroulement de l'activité) et après (l'évaluation).

La simulation globale

La simulation globale, concept élaboré par Francis Debyser, s'apparente à un jeu de rôle dans lequel les élèves, sous une identité fictive, recréent un univers calqué sur le monde réel (le village, l'immeuble...) ou imaginaire (le voyage sidéral et l'installation d'une nouvelle civilisation,...).

F. Debyser définit la simulation comme une « *Reproduction simulée, fictive et jouée d'échanges interpersonnels organisés autour d'une situation-problème : cas à étudier, problème à résoudre, décision à prendre, projet à discuter, conflit à arbitrer, litige, dispute, débat, situation de conseil* »²¹

²¹ (Debyser, 1976 : 25) CIEP (1995), Simulations globales, par J.-M. Caré et F. Debyser, consulté à <http://www.ciep.fr/sources/memoire-du-belc/docs/simulations-globales/#3/z> consulté le 03/04/2022

Un canevas détermine le cadre du jeu (situation-problème, lieu-thème, enjeu des interactions, identités fictives), un planigramme permet d'identifier les moments de jeu en classe de langue, l'objectif est de faire acquérir des compétences aux élèves en les motivant par une approche actionnelle. Il s'agit d'un scénario dans lequel un groupe d'apprenants crée un espace de référence où ils vont agir et interagir en utilisant les différentes activités langagières : c'est une sorte d'improvisation théâtrale²²

-La didactique de l'oral propose des activités de production libre à partir d'une consigne de départ qui a pour but de développer de véritables conduites langagières (décrire, argumenter, raconter et expliquer).

Ces activités sont connues sous l'appellation de : **ARP« ateliers de réflexion partagée /ateliers de réflexion et production »**

Dans le deuxième chapitre nous allons présenter d'une manière détaillée ce type d'activité intégrée dans le programme du FLE

²² Francis Y, 1996 Les simulations globales, mode d'emploi. Hachette Education.

Chapitre II

Les ateliers de réflexion partagée, enjeux et perspectives

Diverses réflexions pédagogiques et didactiques et plusieurs approches novatrices reconnues sur le plan de la didactique de l'oral ont été suscitées à travers des recherches en éducation.

Depuis l'année scolaire 2019/2020, le ministère de l'éducation nationale a adapté les « Ateliers de réflexions partagée » en classe de FLE c'est une nouvelle pratique pédagogique et transversale favorisant la pensée réflexive, critique et innovatrice des élèves.

Avant de présenter les types d'ateliers utilisés en Algérie nous gougeons nécessaire dans un premier temps de définir la notion de la réflexion partagée selon plusieurs courants philosophiques. Dans un second temps nous exposerons les types d'ateliers pratiqués en classe de FLE et leurs composants. Nous essayerons également par la suite de présenter les objectifs et la compétence globale installée durant les ARP.

1. Qu'est-ce que la réflexion partagée ?

Un atelier de réflexion partagée est un espace de parole collective qui consiste à libérer l'expression orale chez l'apprenant, soit par le lancement d'un sujet de débat pour l'ARP court, ou par le biais d'un support multimédia ou papier pour l'ARP documenté.

Le débat est lancé dans le respect des règles de prise de parole, grâce à un bâton tournant, s'initier à l'écoute bienveillante et dépasser de façon ludique la simple opinion, afin de découvrir des champs de sa propre pensée et celle des autres et prendre plaisir à échanger et permettre au fur et à mesure de l'exercice de faire progresser la discussion, construire une pensée et mettre en place une dynamique de recherche sur des sujets d'intérêt commun ou de culture générale.

C'est un espace où il s'agit de gagner confiance en restaurant l'estime de soi, d'apprendre à penser par soi-même et avec les autres, afin de développer l'écoute, libérer l'expression et approfondir la réflexion autour d'une problématique ou d'une valeur.

Selon le courant LEVINE :

La caractéristique de cette pratique est le statut particulier donné aux enfants, celui de co-penseurs, d'habitants de la terre engagés dans l'aventure humaine : « *Nous définissons l'ATELIER PHILOSOPHIE , idée a parir de laquelle on s'est inspiré pour créer celle de ARP comme une expérience de la vie pensante, faite d'une série de découvertes* »¹

Dans cette pratique née en 1997 dont objectif principal n'est pas le développement de compétences langagières spécifiques aux débats. Mais il s'agit de provoquer chez l'enfant, la découverte qu'il est capable d'émettre des pensées sur les grands problèmes de l'humanité, dans l'immédiat ou à terme :

*« L'idée de débat est présente dans le projet, mais l'accent est mis en priorité sur une pensée qui se construit en écho, et qui est alimentée autant par le "langage interne" (les pensées intimes de chacun), que par le discours explicite. »*²

Cette pratique est un apport pour la formation à la citoyenneté, et l'apprentissage d'un « vivre ensemble » se construisant sur le respect de la parole de chacun et le respect du travail de groupe : « *Plus que la citoyenneté, ce qui nous importe est que les enfants d'aujourd'hui aient le sentiment d'universalité, d'appartenance à l'espèce humaine et le désir de contribuer à son amélioration.* »³

C'est une stratégie de discussion qui n'exclut personne en permettant à tout le monde d'intervenir, de participer et d'écouter les autres, c'est également une nouvelle pratique pédagogique pour parvenir à un apprenant qui s'exprime en réfléchissant et non qui restitue des savoirs mémorisés.

¹ Ateliers de philosophie de l'AGSAS, « Une pratique innovante de la maternelle au collège », Je est un autre Hors-série, Février 2001.

² Idem

³ Jacques LEVINE, « Ateliers de philosophie de l'AGSAS. Spécificité, pratique et fondements », Pratiques de la philosophie n°9, GFEN, janvier 2004, p. 3

Selon le courant Tozzi (2000) : Michel Tozzi met en place un dispositif qui s'est développé dans les classes avec une double visée : démocratique par ses règles de prise de parole, et sa répartition des fonctions entre élèves, inspirées de la pédagogie institutionnelle. Les caractéristiques principales de *la discussion à visée philosophique* selon Tozzi portent sur le fond et la forme.

En effet, « *les objectifs principaux visés par cette pratique portent sur la mise en œuvre de trois processus intellectuels : développer les facultés de problématisation, de conceptualisation et d'argumentation des élèves.* »⁴

Selon le courant Brénifier : Oscar Brénifier propose une méthode dans laquelle l'animateur des débats est l'enseignant qui est très présent et s'applique à conduire les élèves vers l'accomplissement de leur pensée ,contrairement aux ateliers et discussions à visée philosophique, le processus de penser engagé dépend du cadre défini et des exigences énoncées par l'enseignant.

*« Une idée n'est en soi jamais qu'une idée, un mot n'est jamais qu'un mot, mais dans l'articulation grammaticale, syntaxique et logique, le mot accède au statut de concept, puisqu'il devient opératoire, et l'idée participe à l'élaboration de la pensée, puisqu'en s'associant à d'autres elle permet d'échafauder et construire. »*⁵

En générale, les ARP doivent aboutir à une finalité ou à un comportement observable en cohérence avec les valeurs des programmes de l'école et en rapport avec la vie scolaire et socioculturelle de l'élève afin de leurs permettre de construire des compétences inscrites au socle commun : langage, choix du vocabulaire, argumentation, débat, empathie et respect de l'autre.

⁴ Michel TOZZI, Animer une discussion à visée philosophique en classe, mars 2011, www.philotozzi.com, consulté le 05/05/2022

⁵ François JARRAUD, Philosopher à l'école primaire. Oscar Brénifier, 2008, www.cafepedagogique.net , consulté le 05/05/2022

2. Les ateliers de réflexion partagée en classe de FLE :

Atelier de Réflexion Partagée (ARP), c'est une activité orale très intéressante qui vise à développer la réflexion philosophique chez nos apprenants pour préparer un bon citoyen qui peut vivre en paix dans la communauté. C'est un espace de parole libre et démocratie dans lequel les apprenants sont amenés à partager leur réflexion sur un thème de culture générale ou d'actualité.

« L'une des justifications les plus fondées de la mise en place d'ateliers de philosophie vient du déficit alarmant de l'école en matière de dialogue sur les grands problèmes de la vie. (...) On observe du même coup que l'école ne sait pas utiliser l'énorme base de dialogue sur le fond des choses que nous offrent la littérature, les arts, les médias, le contact avec les métiers, etc... »⁶

L'enseignant devient l'animateur de la séance il lance le thème sous forme d'une question puis les apprenants demandent le bâton de parole pour s'exprimer librement sans être corrigé ou interrompu. L'animateur n'intervient pas, son rôle est d'orienter le groupe.

D'après la remarque de l'inspecteur de l'éducation nationale Djilali H-D dans son guide pour pratiquer l'ARP, ce dernier est une activité de l'oral, d'animation et de réflexion.

La pratique de l'ARP est un processus de discussion et de réflexion pour résoudre des problèmes, pour communiquer librement, pour traiter la problématique et non de chercher des réponses.

A l'école Algérienne, ils ont adapté deux types d'ateliers : court et documenté.

3. Les types d'ateliers de réflexion partagée utilisés en Algérie

3.1. L'ARP court

⁶ J. Levine_Pratiques_de_la_Philosophie_AGSAS.pdf https://www.philocite.eu/blog/wp-content/uploads/2017/11/JLevine_Pratiques_de_la_Philosophie_AGSAS.pdf. Consulté le 06/05/2022

C'est un atelier inspiré des modalités AGSAS Lévine, (Association des Groupes de Soutien au Soutien).recommandé lorsqu'on a peu de temps, praticable avec un petit groupe d'une dizaine de personnes, il est consacré pour libérer la parole et favoriser l'écoute chez les apprenants.

D'après le guide du Concepteur : L'IEM de français Djilali HASSENE-DAOUADJI (Membre du noyau national concernant les ARP) :

Pour réaliser un ARP Court l'enseignant comme « Animateur » doit désigner un groupe de participants (de 10 à 15) élèves et les disposer en table ronde ou en U. Désigner aussi un observateur pour décrire le déroulement du débat et un secrétaire-synthétiseur (pour récapituler le développement des idées). La durée de cet atelier est de 15 à 30 min

Au début de la séance, « **L'animateur** » doit expliquer le protocole de la séance au élèves, annoncer les étapes et problématiser un thème ou une valeur pour poser une question ouverte sur un sujet d'actualité ou de culture générale.⁷

Le protocole du déroulement d'un ARP :

- -Problématiser un thème ou une valeur pour poser une question ouverte ou philosophique.
- -Comprendre la question et prendre un moment de réflexion.
- -Donner le bâton de parole à celui qui le demande et faire passer la parole à tour de rôle.
- -Se présenter (donner le nom ou prénom) avant de répondre.
- -Chacun peut s'exprimer tant qu'il a le bâton de parole en main (pas trop longuement, il faut que tout le monde puisse parler plusieurs fois).
- -Il n'y a pas de persuasion forcée, seulement des arguments ou des exemples
- pour étayer son point de vue
- -Se positionner s'il veut par rapport à ce qui ne lui convient sans interpeller l'autre

⁷ Djillali H-D1re Partie du *Guide pour la pratique et le développement des Ateliers de Réflexion Partagée à l'école algérienne (Théorie et pratique)* disponible sur <https://drive.google.com/file/d/1gm9LYzYff3q8Exdz-cMiQdO9bm0QI2uH> (consulté le 06/05/2022)

- -L'animateur met le bâton de parole en jeu et se met en retrait et ne participe pas aux tours de table. Il note ce qui se dit pour renvoyer plus tard sa synthèse.
- - la séance est clôturée par un dernier tour de ressentie ou les élèves évaluent leur expérience de participation à cet ARP ; expression sur le vécu de la séance.

3.2. L'ARP documenté

Il est privilégié lorsqu'on a suffisamment de temps (1 heure ou 2 heures), avec une classe d'une quinzaine d'éléments.

Parmi les supports utilisés dans ce type d'atelier :

- Un article de journal, un extrait d'un film, une image, une BD, un texte, une photo. A partir desquelles ils développent une réflexion philosophique autour du document et produire une expression orale.⁸

-Le déroulement d'un ARP documenté :

-Formation d'un groupe : de participants (12 à 15 participants), désignation de l'observateur et du synthétiseur.

-le professeur prend son rôle d'animateur et précise la posture et les rôles des autres participants

-Mise en situation : « Exploitation du support ».

Découverte du déclencheur, le support visuel/audiovisuel (texte, affiche, film, BD,)

-L'animateur diffuse son support, puis il annonce le thème

-Protocole :

Annoncer le protocole et rappeler les règles générales d'un ARP :

-Respecter et écouter tous les participants « ne pas rigoler, ne pas se moquer ou faire des grimaces ou insulter...pas de sentiments négatifs ».

-Ne pas couper la parole.

-Lever le doigt pour parler.

⁸ ibid

-Ne pas sortir du thème.

-la parole est donnée paritairement à celui qui n'a pas encore participé au débat.

-Si le participant n'a pas envie de parler, il fait passer le bâton à son camarade.

-Problématisation du thème :

*Collecte des questions qu'on a envie de creuser en relation avec la valeur véhiculée par le document ou la problématique.

*Poser la question philosophique, demander un avis et non une bonne réponse.

*Faire le vote pour choisir la question qu'on va discuter

*Donner aux participants un temps de réflexion.

* Ouvrir le débat et libérer la parole des participants.

-la discussion, les échanges en trois moments :

Premier tour de parole : On demande la parole, on argumente, on écoute, l'animateur peut proposer un deuxième et un troisième tour .

*Donner le bâton de parole à celui qui le demande.

*Garantir la parole à tour de rôle.

*Reformuler, débloquent, stimuler et solliciter ceux qui parlent le moins.

*Se mettre en retrait et ne pas participer au débat.

-Synthèse :

*Gérer la récapitulation de l'atelier.

- L'intervention de l'observateur pour décrire le processus du débat et vérifier le respect des règles, et du synthétiseur pour résumer les idées essentielles développées.

Le bilan à établir par l'animateur : poser les principales questions pour évaluer ce que les élèves ont retenu sur le problème débattu et ses conséquences.

-Ressenti des participants :

* Quels sentiments avez-vous éprouvés lors de cette discussion ?

-On exprime son ressenti dans un dernier tour de parole.

4. Les composants de l'atelier de réflexion partagée :

L'atelier de réflexion partagée est formé d'un animateur, un synthétiseur, un observateur et un groupe de participants chaque élément dans cet atelier a un rôle et une mission à accomplir.⁹

4.1. l'animateur « l'enseignant » :

L'animateur joue un rôle très important et primordial, en effet il assure :

-Le cadre

Il distribue d'abord les rôles entre les participants et clarifie la mission de chacun, il les sollicite ensuite en cours de la discussion afin de les aider à bien mener leurs missions, enfin, au signal du président il clôture la discussion sans conclure sur le fond. Il donnera par la suite la parole aux autres membres de l'équipe pour une auto-évaluation, la synthèse et les observations.

Il gère aussi avec le président le cadre réglementaire et fixe le temps de la discussion.

-Le support de départ

L'animateur présente le support de la discussion et propose une question de départ puis d'autres questions sous-jacentes auxquelles les participants répondront au cours de l'atelier.

- Le climat

Il veille à assurer un climat de confiance et de sécurité, il accepte et encourage les interventions guidées et rassure les participants qui ne prennent pas la parole, il insiste sur le fait qu'on parlant il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse car on argumente nos points de vue.

L'animateur n'exprime pas son point de vue personnel et évite de privilégier une intervention à une autre, il intervient juste pour aider le groupe à mieux penser.

⁹ "Développer la pensée réflexive chez l'enfant : pourquoi et comment ? L'exemple du rôle de la philosophie dans l'Enseignement Moral et Civique", Spirale 66, 2018.

-La reformulation

Il insiste souvent sur la reformulation afin de mieux gérer et orienter la discussion, de donner de nouvelles idées aux participants, de gérer les conflits et les incompréhensions.

-Les processus de pensée

L'animateur est le responsable de la dimension réflexive de la discussion. Il doit connaître les processus mentaux : problématiser, conceptualiser et argumenter, et doit les faire rappeler constamment aux participants. Ses interventions sont ciblées et visent à exercer une certaine vigilance intellectuelle sur le processus de pensée.

-Les liens

L'animateur peut faire à un moment donné une synthèse sur l'échange afin de mettre un lien entre les différentes interventions des participants et faire un bilan partiel. Il essaie de gérer les hors sujets sans préjuger l'intervention et redirige la pensée vers le thème traité.

-Les nouveautés :

Il signale les nouvelles idées pour les valoriser comme signe d'une avancée et peut proposer d'autres pistes inexplorées.

-Le rythme

Il interrompt la discussion pour faire le point ou imposer un temps de réflexion et orienter la discussion.

4.2. l'observateur « un élève » :

Il décrit le déroulement de l'atelier concernant le respect du protocole et des règles principales sans porter de jugement sur les participants.

4.3. Le synthétiseur « un élève » :

C'est la mémoire du groupe, il fait un compte rendu des idées soit en les reprenant dans l'ordre où elles ont été exprimées ou les organiser sous forme d'un schéma,

l'écoute de la synthèse se fait à la fin de l'atelier, afin de permettre aux participants de réentendre ce qui a été dit sous forme d'une synthèse.

Il récapitule le développement et enchaînement des idées pendant le processus de discussion.

4.4. Les participants « un groupe d'élève qui dépend du type de l'atelier » : Ce sont les discutants ou les philosophes qui discutent la problématique, la question, la valeur exposée, d'une façon libre, démocratique et responsable, à tour de rôle, sans monopoliser la parole, avec une bonne écoute, respect mutuel, en s'adressant au groupe et en respectant le protocole et les règles de l'atelier.

4.5. Outils de l'atelier : Support / Question philosophique

- **Le support :** Document utilisé pour relever le thème principal ou la valeur véhiculée à partir desquels on formule la question philosophique à discuter

Ex : Textes, Extrait d'un film, images, BD, Vidéo, chansons, Poèmes, citations.

- **La question philosophique :** Il s'agit d'une question ouverte incitant à la réflexion et qui donne lieu à plusieurs représentations

• **Exemples de questions :**

- Est-ce qu'on peut vivre sans loi ? (et **non** qu'est-ce qu'une loi ?)
- Est-ce qu'on doit toujours dire la vérité ? (et **non** qu'est-ce que la vérité ?)
- Qu'est-ce qui peut me faire passer à la violence ?
- Le respect est une force ou une faiblesse ? pourquoi ?
- Pourquoi on ne peut pas faire ce que l'on veut ?
- Ce qui est interdit, c'est fait pour nous embêter ?
- Qu'est-ce que l'amitié pour vous ?
- Pour toi, qu'est-ce la liberté ? Est-ce que tu te sens libre ? pourquoi ?

5. Compétences globales à installer durant un « ARP »

- Passer de la logique classique de restitution théorique à l'adoption d'attitudes et de comportements positifs pour concrétiser les différentes valeurs morales et civiques.

- Développer la personnalité de l'enfant, la culture de la paix et la communication non violente, afin d'automatiser les apprenants à la discussion partagée et les sociabiliser.
- Favoriser l'émergence de sujets autonomes et responsables qui réfléchissent par soi-même et avec les autres et restaurer sa confiance et son estime de soi.
- Habituer l'enfant à réfléchir pour produire des idées et résoudre des problématiques pour avoir l'esprit créatif et démontrer son existence.
- Libérer la parole, s'exprimer spontanément, développer l'écoute et approfondir la réflexion.
- Creuser et approfondir ses idées, ses critiques.
- Apprendre à respecter l'éthique ou les principes du dialogue en respectant les règles de l'atelier.
- Grandir ensemble intellectuellement, favoriser l'empathie (la sympathie). Et Développer la démocratie et la liberté d'expression.

Nous constatons, d'après les sites que nous avons consultés et les vidéos que nous avons regardées, que les ARP sont utilisés aux quatre coins du monde, l'Algérie, entre autres. Il s'agit d'une méthode qui est accueillie avec enthousiasme et beaucoup de volonté et dont le succès ne cesse de faire couler beaucoup d'encre ici et là notamment dans les revues scientifiques. Cette nouvelle pratique dans le domaine de la philosophie pour enfants leur permet de travailler ensemble et en collaboration, elle leur apprend à construire une culture de paix, à penser, à réfléchir et avoir des opinions propres à soi, à s'exprimer librement, à écouter et respecter les autres, à devenir plus attentifs et plus créatifs afin de devenir l'acteur social modèle

Chapitre III

La mise en pratiques des ARP

Après avoir fait un tour d'horizon théorique sur le thème de la réflexion partagée et l'historique de l'Atelier de Réflexion Partagée, il est question dans cette partie de présenter la phase d'expérimentation et ses vicissitudes.

En ce qui concerne notre travail de recherche, nous avons choisi d'appliquer les deux méthodes d'enquête suivantes : le questionnaire et l'observation participante. Pour un bon déroulement de notre travail, nous avons, dans un premier temps, Procédé par un questionnaire destiné aux enseignants de FLE en 4ème année moyenne et pour donner plus de légitimité à cette phase d'expérimentation, nous avons, dans un deuxième temps, effectué plusieurs séances d'atelier de réflexion partagée avec les apprenants de 4AM dont l'une d'elles porte sur le thème de «la violence à l'égard des femmes » sous forme d'ARP documenté et une autre sur le thème du « choix de métier » sous forme d'ARP court..

1. Présentation de l'enquête

Avant d'aller plus loin dans notre travail, il nous semble indispensable de revenir en arrière sur la définition du terme " questionnaire" et de son évolution dans le champ de la méthodologie :

Selon Maurice Angers « *C'est un instrument de collecte de données construit en vue de soumettre des individus à un ensemble de questions* ». ³²

Le questionnaire est une technique de collecte de données quantifiables qui se présente sous la forme d'une série de questions posées dans un ordre bien précis.

Le questionnaire peut être devisé en deux :

□□ **Questionnaire structuré** : il regroupe des questions fermées semi-fermée, l'enquêteur répond par « oui » ou « non »ou choisir une réponse qui existe dans la liste de propositions.

□□ **Questionnaire non structuré** : se compose des questions ouvertes, la liberté dans l'expression « *Le questionnaire a pour fonction principale de donner à*

³² ANGERS.M, Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines, CEC, 1992, p198

l'enquête une extension plus grande et de vérifier statistiquement jusqu'à quel point sont généralisables les informations et hypothèses préalablement constituées ».³³

Le questionnaire a pour objectifs d'interroger le public afin de recueillir un certain nombre d'informations qui peuvent être généralisées, si les échantillons sont représentatifs.

C'est un intermédiaire entre l'enquêté et l'enquêteur et un moyen essentiel pour atteindre le but de l'enquête, il sert à motiver, à inciter la parole des enquêtés.

*« Le questionnaire est l'un des outils les plus efficaces pour recueillir des données tant objectives que subjectives en s'adressant directement aux acteurs des faits sociaux que l'on étudie. Ceux-ci peuvent répondre aux questions qu'un enquêteur leur pose et note durant un entretien totalement directif ou répondre eux-mêmes à un questionnaire auto-administré »*³⁴.

Partant de ces éléments, nous avons opté pour un questionnaire destiné aux enseignants de français afin de connaître leurs avis sur les ARP, et leur efficacité dans l'amélioration de l'expression orale chez les apprenants.

2. Analyse des résultats du questionnaire destiné aux enseignants :

2.1. Description du milieu d'enquête :

Nous avons élaboré un questionnaire en ligne via la page Facebook des enseignants de français au CEM de la circonscription 04 de la Wilaya de Guelma, composé de 10 questions ouvertes, fermées et à choix multiple.

Le nombre de réponses obtenus est de 36.

Nous avons opté pour ce genre de questionnaire d'enquête en ligne parce qu'il offre de nombreuses possibilités et de nombreux avantages par rapport aux enquêtes classiques. Ce type d'enquête permet de gagner un temps considérable

³³ Combessie.J.C, La méthode en sociologie, La Découverte, 2007, p33

³⁴ Montoussé M, 2006, P :234

au moment de la conception du questionnaire, de la diffusion et de l'analyse des réponses et des résultats.

2.2. Interprétation des résultats :

Nous présentons ci-dessous les principaux résultats de notre étude

Question 1 : Relative à l'ancienneté dans l'enseignement ;

La majorité des enseignants enquêtés en plus de 5 ans d'ancienneté dans le domaine d'enseignement

Ancienneté	Moins de 5ans	Entre5et10ans	Plus de 10ans
Nombre	6	14	16

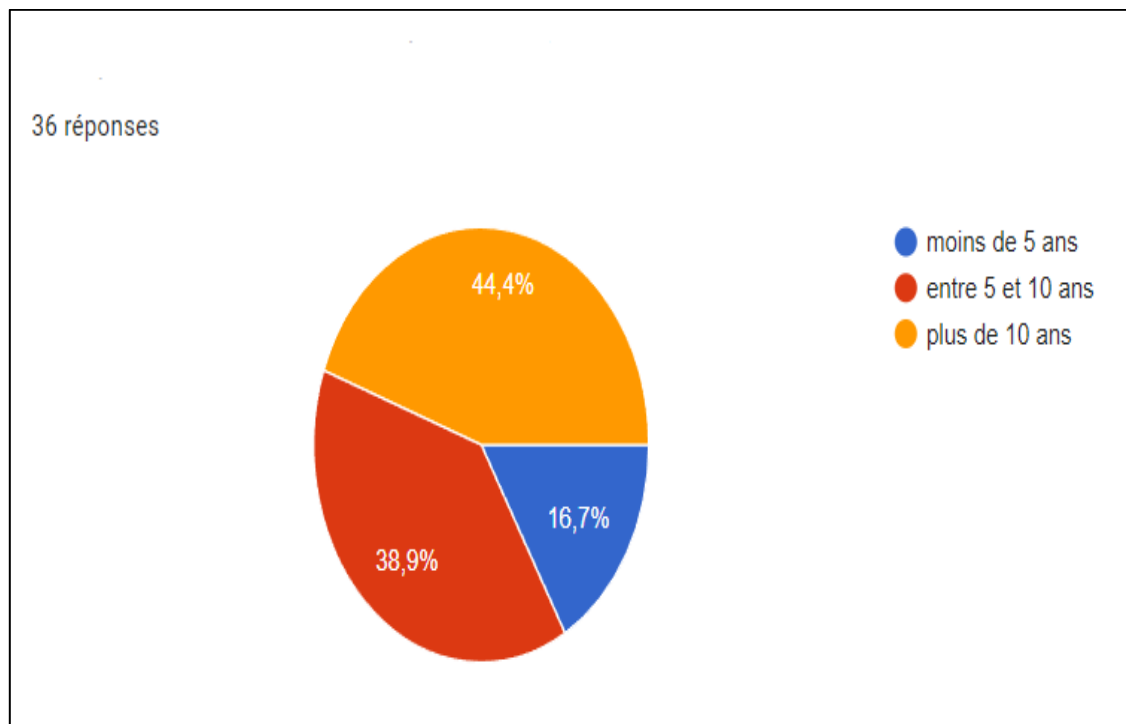


Figure 1: L'ancienneté des enquêtés dans l'enseignement.

Question 2 : Concernant les enquêtés qui ont déjà entendu parler des Ateliers de réflexion partagée ou pas :

La majorité des enseignants ont entendu parler des Ateliers de Réflexion Partagée grâce aux séminaires organisés par l'inspecteur de la circonscription 04 35 enseignants sur 36.

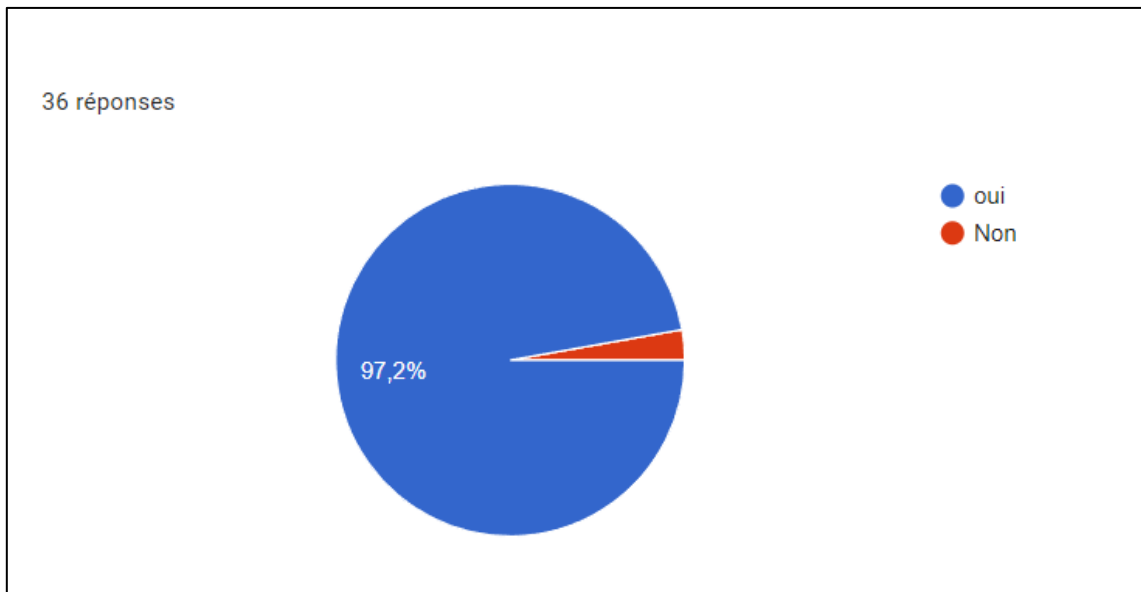


Figure2: Le nombre des enquêtés qui ont déjà entendu parler des ARP.

Question3 : Relative à l'application de l'ARP avec les apprenants ;

88,9% des enseignants ont appliqué les ateliers avec leurs apprenants, ceci est probablement dû à l'imposition du programme scolaire du cycle moyen de cette nouvelle pratique qui s'avère importante voire primordiale dans l'enseignement du FLE. par contre, le reste des enseignants (11,1%) n'ont pas appliqué cette activité en classe.

Nous précisons que les enseignants qui ont répondu par «non », ont avancé les justifications suivantes:

- « le manque de temps »
- « J'ai pas compris cette activité »
- « Il y a des élèves qui sont en difficulté »
- « à cause de la pandémie »

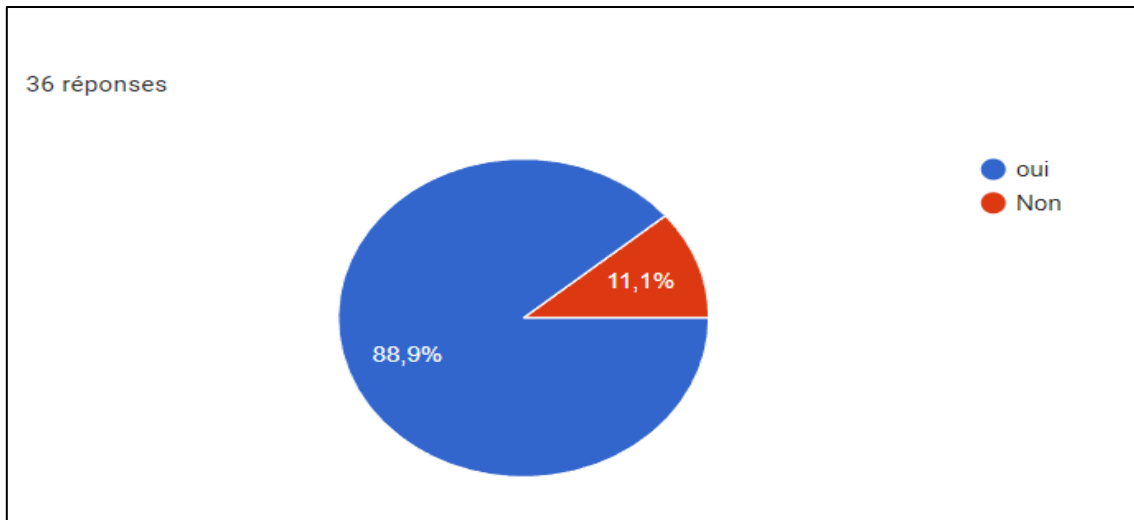


Figure 3: la pratique des enseignants de l'ARP en classe

Question4 : Relative aux difficultés rencontrées par nos enseignants lors de la réalisation de cet atelier ;ils ont cités :

--« *Difficulté d'expression, manque de bagage linguistique, les élèves ont du mal à s'exprime, ils ne sont pas motivés* »

-« *Le volume horaire, l'effectif des élèves et leurs niveaux constituent les obstacles à la mise en place de l'ARP.* »

-« *Certains élèves ne savent pas s'exprimer en français...d'autres n'arrivent pas à cerner le thème et à comprendre leurs camarades.* »

-« *Certains élèves sont timides ou pensent que leurs opinions ne méritent pas d'être partagées, d'autres ont des difficultés à formuler leurs idées correctement, certains décident de ne pas participer si le thème ne leur plaît pas..* »

-« *Les apprenants n'arrivent pas à s'exprimer en raison des difficultés suivantes: _l'absence d'un vocabulaire riche relatif au thème _ la timidité _ volume horaire insuffisant _ les interférences linguistiques* »

-« *Manque de temps pour l'organisation de la salle Faire comprendre aux élèves le protocole des ARP* »

On note que le problème primordial réside dans la difficulté à s'exprimer oralement en langue française à cause du niveau des apprenants selon les enseignants, l'insuffisance du bagage linguistique et surtout le volume horaire . Une heure 1h de séance de TD n'est pas suffisante selon le protocole des ARP

Question 05 : on demande aux enseignants si cette activité favorise la prise de parole ou non :

94,4% des enseignants(34) ont répondu par « oui »et 5,6% enseignants (2) ont répondu par « non »

La majorité des enseignants affirment que cette activité favorise la prise de paroles chez leurs apprenants.

Question 6 : Nous a permis de découvrir les réactions des élèves en difficulté face à cet atelier.

Nous avons demandé aux enseignants de nous dire si les élèves qui sont en difficulté en ont communiqué sans difficulté, ont hésité longuement avant de prendre la parole ou ils sont restés bloqué :

19 enseignants ont répondu que leurs élèves hésitent longuement mais ils prennent la parole

9 enseignants disent que leurs élèves sont restés bloqués

1 enseignant a répondu que ses élèves n'ont pas eu de difficultés à communiquer

Nous avons demandé aux enquêtés de nous donner plus de précisions, les réponses ont été les suivantes :

-Certains élèves ont fait recours à la langue maternelle

-Chaque élève et son niveau ils ont des niveaux hétérogènes

-Ils me demandent de faire la traduction de quelques termes

-Certains hésitent longuement et d'autres restent muets

- ils répètent les réponses de leurs camarades

On constate que la majorité a précisé que les élèves qui ne maîtrisent pas la langue française stagnent et n'arrivent pas à exprimer leurs idées alors soit ils recourent à l'usage de la langue maternelle, soit ils répètent les réponses des autres élèves.

Question 7 : C'est une question ouverte sur les avantages remarquables par les enseignants lors de la pratique de l'atelier de réflexion partagée avec leurs apprenants ; Les avis ont été partagés sur les points suivants :

-« Les ARP sont motivants et productifs. Ils intéressent les apprenants ; ces ateliers servent à débloquer l'apprenant et lui permettent de s'exprimer avec ses propres opinions ; ils développent chez l'apprenant l'esprit critique et favorisent l'estime de soi ; ils préparent l'apprenant à l'avenir où il sera un acteur social »

-« Ça aide pas mal d'élèves timides à faire face à leurs peurs, ça montre à certains qu'ils ont le vocabulaire nécessaire et qu'il faut seulement se jeter à l'eau et ça aide à échanger et enrichir les idées »

-« Favorise la prise de parole. Permet à l'élève de s'exprimer librement et dire ce qu'il pense vraiment sans être jugé ,permettent aux plus timides de s'exprimer. »

-« les élèves apprennent à : Avoir confiance en soi, écouter les autres, respecter l'opinion des autres. Attendre son tour pour parler. , développer des idées sur un sujet précis. »

-« Apprendre aux élèves à communiquer, Avoir confiance en soi, Découvrir le point de vue de nos élèves, Apprendre à argumenter dans un groupe »

-« améliore l'expression et même la compréhension des apprenants développe la communication entre le prof et entre eux même »

-« Moment de défoulement, d'abolition des barrières d'expression »

L'analyse des réponses fournies peut dévoiler un impact positif de l'ARP sur les apprenants. Dans ce sens, les enseignants estiment qu'ils remarquent un accroissement de l'expression orale libre et spontanée. Chez les apprenants par la manifestation de leur pensée critique

Question 8 : concernant les inconvénients des ARP : Nous avons pris quelques avis pour montrer ce que pensent les enseignants de cette pratique récente.

Les réponses données par nos enquêtés tournent au tour des points que nous avons résumés dans le tableau ci-dessous :

Inconvénients	Fréquences
Aucun inconvénient	18
Difficultés à s'exprimer en langue française	12
Manque de temps	02
Le bavardage en classe et des difficultés à remettre les élèves en situation d'apprentissage	01
Certains ne respectent pas le protocole	01
Les élèves faibles sentent leur faiblesse car elle devient apparente	02

Nous remarquons que la totalité des enseignants met le point sur les difficultés à s'exprimer en français qui bloquent les apprenants, et les mettent en situation gênante lors de l'ARP.

Question 9 : Relative au taux de participation de l'élève à ces ateliers au cours de l'année scolaire.

Nous avons demandé aux enseignants de nous dire si tous les élèves expression orale ont réussi à participer et prendre la parole à cet atelier ou s'ils ont refusés de participer à cette activité en donnant le motif ou la cause de ce refus.

D'après les enseignants, les causes qui ont fait que l'élève ne veut pas participer à cet atelier sont les suivantes :

- « La timidité de certains élèves qui peut être un véritable obstacle à la prise de parole ; - un manque au niveau de la langue. »
- « Certains élèves ont beaucoup hésité et finalement n'ont pas pu s'exprimer. »
- « La peur... Le manque de confiance en soi...la timidité »
- « Il y a quelques élèves qui n'y intéressent pas »

On constate que la majorité ont précisé que les élèves n'acceptent pas de participer aux ARP suite à plusieurs facteurs : la Timidité, le manque de confiance en soi, et surtout la non maîtrise de la langue française.

Question 10 : dans la dernière question de ce questionnaire nous avons demandé aux enquêtés de citer quelques facteurs que l'enseignant doit en tenir compte lors de la mise en place des ARP pour faciliter la prise de parole chez les apprenants les réponses étaient comme suit :

Propositions des enseignants	Fréquences
Bien choisir le thème, discutez un sujet d'actualité, Choisir des thèmes en rapport avec leurs intérêts	36
Motivez les participants. Encourager les autres a participé.	32
Instaurer la confiance en soi chez les apprenants	30
les autoriser à faire recours à la langue maternelle en cas de blocage	11
Reformuler les propos Simplifier le langage Proposer quelques idées pour débloquent la situation en cas de blocage.	9
Habituer l'apprenant à le faire à maintes fois, consacrer une demi-heure par semaine à ARP surtout durant la séance de la préparation de l'écrit.	6
Pour faciliter la prise de parole il convient d'enrichir le vocabulaire de l'apprenant par des mots relatifs au thème de l'ARP Programmer des activités courtes avant cette séance en faveur des cas en difficultés (des séances de rattrapage)	4

Tableau des facteurs proposés par les enseignants.

D'après leurs expériences , les enseignants enquêtés en proposé quelques idées pour réussir l'ARP et mener l'apprenant à prendre la parole , on commence par le choix de sujet qui est très important pour la réussite de l'ARP soit en « ARP court » ou la question philosophique en rapport aux intérêts de l'élève, soit en ARP document ou l'enseignant doit choisir un support motivant qui traite un sujet d'actualité

On constate aussi, que les enseignants encouragent beaucoup leurs apprenants à prendre la parole en les rassurant et en les mettant en situation de confiance si non ils recourent à la traduction afin de faciliter la tâche aux apprenants

Les résultats obtenus nous ont permis de déduire par le biais de ce questionnaire destiné aux enseignants, que ces derniers trouvent que les ARP sont une pratique motivante et productive. ; Ils permettent à apprenant de s'exprimer librement, de prendre la parole et favoriser son estime de soi.

Notre étude dévoile également que, il est nécessaire de s'appuyer sur des pratiques nouvelles. Pour susciter le désir d'apprendre chez les élèves de classe de FLE. Dans ce sens, l'ARP en tant que pratique ludique, éducative, culturelle et innovante a pu changer les habitudes d'apprentissage en impliquant en une réflexion approfondie chez l'apprenant.

3. Analyse de l'observation participante

Pour mettre en œuvre nos hypothèses et vérifier l'effet des Ateliers de Réflexion Partagée sur les apprenants de 4eme année moyenne, nous avons effectué plusieurs ateliers avec les apprenants de ce niveau.

Nous allons d'abord définir l'outil de recherche que nous avons choisi, puis présenter notre corpus, enfin nous allons procéder à l'analyse des données recueillies à partir de l'observation participante que nous avons effectuée sur le terrain.

Nous ferons aussi appel à une grille d'observation, en tant qu'un instrument d'évaluation de la prise de parole des élèves, Ketele (1987) la définit ainsi : « *Une grille d'observation est un système d'observation : systématique, attributive, allospective [pour observer les autres], visant à recueillir des faits et non des représentations, menée par un ou plusieurs observateurs indépendants et dans laquelle les procédures de sélection, de provocation, d'enregistrement et de codage des « attributs » à observer sont déterminées le plus rigoureusement*

possible ». ³⁵Elle nous permettra à mieux décrire et analyser le comportement des apprenants lors d'un ARP.

3.1. L'observation : un outil au service de l'action

L'observation est une technique fréquemment utilisée pour mener une étude qualitative. Elle permet de recueillir des données verbales et surtout non verbales. Cette technique propose à l'enquêteur de se focaliser sur le comportement d'une personne, plutôt que sur ses déclarations. Vous observez simplement ce que les gens font et ce qu'ils disent, sans intervenir. ³⁶

3.2 Description du lieu

Nous avons effectué notre enquête à l'établissement de « Abd Allah Bouras Al Kamili », situé au centre-ville de la wilaya de Guelma, considéré comme l'un des meilleurs établissements de la wilaya de Guelma au vu des résultats scolaires des collégiens.

3.3 Présentation du corpus

Lors de notre enquête sur le terrain, nous avons pu réaliser deux Ateliers de Réflexion Partagée avec les apprenants de 4ème année moyenne. L'un documenté et l'autre court.

Nous avons choisi une classe de 25 élèves de 4AM 2 dont 18 filles et 7 garçons. Parmi ces élèves, il y avait 4 excellents dont la moyenne en français dépasse 17/20 et pour qui la langue française n'est pas un obstacle, nous les classons dans la catégorie « A » afin de faciliter leur désignation plus tard dans notre analyse. 10 bons élèves dont la moyenne est entre 13 et 16/20 maîtrisant plutôt l'écrit que l'oral. Nous les intégrons dans la catégorie « B », 08 élèves moyens ; sont identifiés par catégorie « C » et 3 élèves en difficulté dont la moyenne était au-dessous de 10/20 c'est la catégorie « D ».

³⁵ DESSUS, P. Systèmes d'observation de classes et prise en compte de la complexité des événements scolaires. Carrefours de l'éducation, 2007, no 1, p. 104

³⁶ <https://www.scribbr.fr/methodologie/observation/> consulté le 12/05/2022.

4. Déroulement de l'atelier de réflexion partagée documenté effectué :

Afin de réaliser une séance d'atelier de réflexion partagée ; nous avons préparé une fiche au préalable destinée à cet effet qui est composée de six (06) étapes :

-Formation de l'atelier :

Formation d'un groupe de participants 18 participants, désignation de l'observateur et du synthétiseur.

-le professeur prend son rôle d'animateur et précise la posture et les rôles des autres participants

-Mise en situation :

Exploitation du support :

-L'animateur diffuse le support vidéo *pour attirer l'attention des participants.*

Puis ils vont découvrir le thème : « *la violence à l'égard des femmes* »

-Le Protocole :

L'animateur annonce le protocole et fait rappeler *les règles générales de l'atelier.*

-Problématisation du thème :

Poser la question philosophique puis, donner aux participants un temps de réflexion.

Enfin, ouvrir le débat et libérer la parole des participants.

-la discussion, les échanges en trois moments :

*Donner le bâton de parole à celui qui le demande.

*Garantir la parole à tour de rôle.

*Reformuler, débloquent, stimuler et solliciter ceux qui parlent le moins.

*Se mettre en retrait et ne pas participer au débat.

-Synthèse :

-Gérer la récapitulation de l'atelier.

.L'intervention de l'observateur.

-L'intervention du synthétiseur

-Ressenti des participants : les participants s'expriment librement sur le sentiment qu'ils avaient éprouvé lors de l'atelier

4.1. Modèle de la fiche pédagogique exploitée par l'enseignant :**Niveau :** 4^e AM**Domaine :** Oral/ réception et production.**Activité TD :** ARP documenté**Support :** audio-visuel: <https://www.youtube.com/watch?v=qFIVWYtw6Tk>**Compétence terminale :** débattre une notion.**Thème choisi :** la violence à l'égard des femmes, types et solutions**Valeur visée :** Se comporter en bon citoyen afin de vivre en paix et en harmonie.**Compétences transversales :**

- Développer l'écoute, libérer la parole des apprenants et approfondir la réflexion sur un sujet bien déterminé.
- Apprendre à écouter et respecter l'avis des autres.
- Donner son point de vue sans hésitation vis-à-vis d'une thématique.
- Partager ses opinions et ses sentiments avec les autres.
- Apprendre à réfléchir et communiquer avec les autres objectivement.
- Communiquer de façon intelligible et appropriée

-Objectifs d'apprentissage :

- *libérer la parole et approfondir la réflexion et non pas chercher la bonne réponse.
- *Développer l'empathie et l'estime de soi.
- *Savoir écouter les autres en respectant le temps consacrer pour chacun.
- *Aider et débloquent les apprenants en difficultés à l'oral.

Activité	Activités de l'enseignant	Activités des apprenants	durée
Formation du Groupe Participants Observateur Synthétiseur	Préciser la posture et les rôles : - Un groupe d'une quinzaine de participants (philosophes) -Un animateur distributeur de parole, garant de la teneur philosophique du propos. -Un secrétaire synthétiseur pour récapituler le développement des idées ou les idées développées. -Un observateur : pour décrire le processus de la discussion,	Prendre place et occuper les fonctions	3 min
Le protocole	Annoncer le protocole et rappeler les règles générales : Respecter et écouter tous les participants Ne pas rire, ne pas se moquer ou faire des mimes Ne pas couper la parole Ne pas monopoliser la parole et ne pas sortir du thème Si le participant n'a pas envie de parler, il passe le bâton a son camarade	Écouter les consignes et respecter les règles	5 min
Mise en situation	Lancer le support Quels sont les thèmes traités dans cette vidéos? Faire le vote pour choisir un thème Demandez aux participants de former des questions philosophiques	Observer la vidéo Proposer des thèmes Voter pour le thème préféré Poser des questions philosophiques sur le sujet	3 min
Poser les questions / réponses en 3 tours	Rédiger les questions sur le tableau: Lancer le 1er tour de l'atelier Le 2ème tour Le 3ème tour	Bien réfléchir avant de répondre Se présenter et répondre librement Argumenter et illustrer pour éclaircir son opinion	15 min
Synthèse	Gérer la récapitulation de la séance par l'animateur - Nous avons abordé le thème de.... - Nous avons posé la problématique en disant que..... - Vous avez affirmé surtout que..... Nous avons expliqué et argumenté que A la fin nous avons compris que.....	Observateur : Décrire le déroulement de la discussion Synthétiseur : Récapituler les idées maîtresses développées en bref	10 min
Le ressenti	Qui peut me dire comment ça s'est passé pour lui ?	Parole libre	3 min

Tableau 02 : fiche technique d'un ARP documenté

4.2. Analyse du premier atelier :

D'abord l'enseignante forme le groupe, elle commence par choisir avec les apprenants les rôles de chacun. Après la désignation de l'observateur « D », du synthétiseur « B » et un secrétaire « B » le reste des participants ceux-ci s'installent en U et se préparent pour l'atelier.

Avant de commencer l'atelier, l'enseignante animatrice de l'atelier rappelle les règles et le protocole à respecter aux participants. Puis, elle lance le support audiovisuel et à la fin de la vidéo elle pose la question suivante : « Quel est le thème abordé dans cette vidéo ? » :

Les participants dégagent plusieurs thèmes à partir de la vidéo : « *le racisme* », « *le rôle de la femme dans la société* », « *la violence* », « *la violence à l'égard des femmes* ». L'animatrice mentionne les thèmes sur le tableau et propose un vote pour choisir le thème qu'ils veulent débattre dans cet atelier.

Les résultats de votes ont abouti à la sélection du thème de « la violence à l'égard des femmes »

Enfin, l'animatrice note sur le tableau l'intitulé du thème de l'atelier : « la violence à l'égard des femmes » et demande aux participants de former des questions philosophiques sur le sujet.

Le premier tour commence :

La première participante fait partie de la catégorie « A », lève le doigt, répond et propose la question suivante : « qu'est-ce que la violence ? », ainsi était le cas pour tous les participants de la catégorie « A » qui ont pris la parole et proposent d'autres questions :

« Quelles sont les causes de la violence contre les femmes ? »

« Quelles sont les conséquences de la violence à l'égard des femmes ? »

L'animatrice fixe les questions proposées aux tableaux et lance le premier tour.

Les participants de la catégorie « A » demandent la parole pour définir la violence. Concernant les participants de la catégorie « B » ils se sont exprimés brièvement en répondant à la question par des verbes et des mots simples.

Un participant de la catégorie « C » s'est exprimé difficilement et très brièvement en reprenant la réponse de son camarade, les autres ont passé leur tour.

Le deuxième tour s'est fait automatiquement avec les participants de la catégorie « A » qui ont voulu rajouter des avis différents par rapport aux causes de la violence à l'égard des femmes.

L'animatrice a saisi l'occasion pour interpeller les participants passifs durant le premier tour, deux d'entre eux ont essayé de répondre en faisant recours à la langue maternelle.

Les participants de la catégorie « A » ont encore une fois demandé la parole pour s'exprimer sur d'autres cause de ce types de violence et commençaient à monopoliser la parole, l'animatrice a laissé faire pour ne pas briser l'élan de l'élève.

Le bâtonnet de parole n'a cessé de balancer entre les participants de la catégorie « A » et cette fois-ci l'une d'entre eux a donné son avis sur ce que son camarade a avancé comme cause. Ce dernier a déclaré qu'il est nécessaire de frapper la femme car elle est têtue, sa camarade a fait le point sur le fait qu'Allah a interdit aux hommes de frapper la femme » et elle a appuyé son argument par des versets de coraniques, les participants de catégorie « C » ont voulu aussi donner leurs avis sur ce sujet en donnant plus d'exemples extraits de coran et de hadiths alors l'animatrice intervienne pour remettre de l'ordre et reformule les idées évoquées en langue français après elle a lancé un dernier tour pour rediriger la discussion vers la dernière question sur les conséquences de la violence à l'égard des femmes pour donner la chance aux autres participants de donner leurs avis aussi en reformulant la question ainsi : « Quelles sont les résultats de cette pratique, du côté physique et psychologique? ».

Le troisième tour est lancé, une fois de plus, les participants de la catégorie « A » se sont distingués par leurs réponses en donnant des arguments convaincants, les autres catégories se sont contentés de répondre par des mots, des gestes et fond souvent recours à la langue maternelle. L'animatrice traduit leurs réponses et fait répéter les mots traduits pour donner l'occasion aux participants de catégorie « D » de s'exprimer en français.

L'animatrice a lancé le dernier tour afin d'avoir le ressenti de chaque participant : Les participants de la catégorie « A » et « B » ont dit qu'ils ont beaucoup aimé l'atelier car cette méthode leur permet de s'exprimer librement et de dire ce qu'ils veulent sans être jugés et que cet atelier leur servira dans le futur. Pour eux, c'est une méthode formatrice pour plus tard pour prendre la parole en public, et traiter des sujet d'actualité, partager leurs idées et à en avoir de nouvelles.

Les participants de la catégorie « C » et « D » ont dit qu'ils ont beaucoup de choses dire mais qu'ils n'arrivent pas à les exprimer en français et que si c'est en langue maternelle le problème n'a pas lieu d'être.

Un participant de la catégorie « D » dit ne pas avoir aimé l'atelier car il ne comprend pas ce qui est dit et qu'il préfère que ce soit en langue maternelle.

L'animatrice donne la parole à l'observatrice, une participante de la catégorie « D », celle-ci a rempli la fiche de l'observateur donné par l'animatrice au début de l'atelier et affirme le bon déroulement de l'atelier.³⁷

Le synthétiseur quant à elle, une participante de la catégorie « B » a fait une synthèse en arabe et en français en s'arrêtant sur les points pertinents qui ont été partagés par tous les participants.³⁸

L'animatrice a du mal à clôturer la discussion car les participants de la catégorie « A » veulent encore s'exprimer.

4.3. Grille d'observation³⁹

L'apprenant est capable de	A	B	C	D
Prendre la parole pour définit (je <i>veux dire</i> ...)	X	X		
Argumenter (utilise <i>parce que</i> etc...)	X			
Donner un exemple	X	X		
Reformuler	X	X		
Intervenir en lien avec un autre	X			
Dégager des présupposés	X			
Apprécier (peser) la valeur des raisons données	X			
Envisager différents points de vue	X			
critiquer (donne un contre-exemple)	X			

³⁷ Fiche de l'observateur en annexe

³⁸ Fiche du synthétiseur en annexe

³⁹ Grille d'observation adaptée .

Etre attentif (reformule, reprend les propos d'un autre)	X	X		
Etre créatif (émet une proposition personnelle...)	X			
Expliquer et applique les règles de l'atelier	X	X	X	
Accepter de changer de point de vue ou de le nuancer	X	X	X	
Essayer de comprendre un point de vue différent	X	X	X	
S'efforcer de se faire comprendre			X	X
Faire recours à la langue maternelle		X	X	X
Accepter le silence			X	X

Tableau d'observation-évaluation, de la construction des compétences transversales

5. Déroulement de l'atelier de réflexion partagée court effectué :

Lors de notre enquête sur le terrain, nous avons effectué un Atelier de Réflexion Partagée avec les apprenants de 4ème année moyenne, en fin d'année dans le but de changer les idées et diminuer le stress de l'examen final.

NB : Nous avons travaillé avec le même groupe témoin la classe 4AM 2.

Pour ce fait nous avons suivi les étapes suivantes :

La mise en situation : consiste à annoncer le thème de la discussion aux élèves et qui est : *justifier un choix de métier*

1er moment de l'ARP : Il s'agit de désigner les membres du groupe ; les participants, l'observateur et secrétaire ou le synthétiseur, préciser le rôle de chacun d'eux, les disposer en tables en U et annoncer le protocole.

2eme moment : Poser la question et libérer la parole.

3eme moment : extension ; poser une question secondaire afin de donner la chance aux participants de bien expliquer leurs opinions.

Donner la parole à l'observateur : pour faire ses remarques sur le déroulement de la discussion. Puis au synthétiseur pour présenter sa synthèse sur les idées des participants.

Le ressenti : des participants : les participants s'expriment librement sur les sentiments qu'ils avaient éprouvés lors de l'atelier.

5.1. Modèle de la fiche pédagogique exploitée par l'enseignant :

Niveau : 4^e AM

Domaine : Oral/ réception et production

Activité TD : ARP court

Compétence terminale : débattre une notion

Thème choisi : le métier d'avenir

Durée : 1heure

Compétences transversales :

- Développer l'écoute, libérer la parole des apprenants et approfondir la réflexion sur un sujet bien déterminé.
- Apprendre à écouter et respecter l'avis des autres.
- Donner son point de vue sans hésitation vis-à-vis d'une thématique.
- Partager ses opinions et ses sentiments avec les autres.
- Apprendre à réfléchir et communiquer avec les autres objectivement.
- Manifester l'esprit de solidarité et d'entraide à travers ces débats intellectuels et riches.
- Communiquer de façon intelligible et appropriée

-Objectifs d'apprentissage :

- *libérer la parole et approfondir la réflexion et non pas chercher la bonne réponse.
- *Développer l'empathie et l'estime de soi.
- *Savoir écouter les autres en respectant le temps consacré pour chacun.
- *Aider et débloqué les apprenants en difficultés à l'oral.

Activité	Activités de l'enseignant	Activités des apprenants	durée
Formation du Groupe Participants Observateur Synthétiseur	Préciser la posture et les rôles : - Un groupe d'une quinzaine de participants (philosophes) -Un animateur distributeur de parole, garant de la teneur philosophique du propos. -Un secrétaire synthétiseur pour récapituler le développement des idées ou les idées développées. -Un observateur : pour décrire le processus de la discussion, le respect des règles et le rôle de chacun.	Prendre place et occuper les fonctions	3 min
Le protocole	Annoncer le protocole et rappeler les règles générales :	Écouter les consignes et respecter les règles	5 min
Mise en situation	Lancer le theme: "le métier d'avenir" Demandez aux participants de former des questions philosophiques	Poser des questions philosophies sur le sujet	3 min
Poser les questions / réponses en 3 tours	Rédiger les questions sur le tableau: Lancer le 1er tour de l'atelier Le 2ème tour Le 3ème tour	Bien réfléchir avant de répondre Se présenter et répondre librement Argumenter et illustrer	15 min
Synthèse	Gérer la récapitulation de la séance par l'animateur.	Observateur : Décrire le déroulement Synthétiseur : Récapituler les idées maîtresses,développées en bref	10 min
Le ressenti	Qui peut me dire comment ça s'est passé pour lui ?	Parole libre	3 min

Tableau 03 : fiche technique d'un ARP court

5.2. Analyse du deuxième atelier :

D'abord l'enseignante annonce le thème de la discussion qui est « le métier d'avenir » afin de susciter l'intérêt des apprenants et d'attirer leur attention.

Ensuite elle commence par choisir avec les apprenants les rôles de chacun. Après la désignation de l'observateur « D », du synthétiseur « B » et le reste des participants ceux-ci s'installent en U et se préparent pour l'atelier.

Avant de commencer l'atelier, l'enseignante animatrice de l'atelier rappelle le protocole à respecter aux participants.

Puis, elle demande aux participants de poser des questions sur cette thématique.

Ils ont posé la question suivante :

« Quel métier aimeriez-vous exercer quand vous serez adultes ? »

D'autres reformules la question ainsi :

« Qu'est-ce que vous aimeriez faire quand vous serez grands ? »

Le premier tour commence :

La première participante fait partie de la catégorie « A », lève le doigt, répond à la question et justifie son choix par des arguments, ainsi était le cas pour tous les participants de la catégorie « A » qui ont pris la parole et se sont exprimés pour plus d'une minute.

Concernant les participants de la catégorie « B » ils se sont exprimés brièvement en se contentant de répondre à la question.

Un participant de la catégorie « C » s'est exprimé difficilement et très brièvement en rigolant, les autres ont passé leur tour

Un participant de la catégorie « D » a essayé de répondre à la question par un seul mot ! « Docteur » Les autres ont passé leurs tours.

Le deuxième tour est lancé, l'animatrice demande aux participants de justifier leurs choix, les participants de la catégorie « A » et « B » ont justifié leurs choix de métier en utilisant des arguments pertinents appuyés sur des exemples, deux participants de la catégorie « D » qui ont passé leur tours ont essayé de prendre la parole en faisant simplement un choix de métier « footballeur, médecin ». Ils ont rencontré des difficultés à justifier leurs choix.

Un participant de la catégorie « B » prend la parole, il a déclaré aimer travailler pour pouvoir voyager librement, sa camarade de la catégorie « A » a fait le point sur le fait que voyager fait perdre de l'argent. Les participants ont voulu donner leurs avis sur ce sujet alors l'animatrice a lancé un dernier tour pour rediriger la discussion et pour donner la chance aux autres participants de donner leurs avis eux aussi en posant la question suivante : « D'après vous, est ce que voyager fait perdre de l'argent ? »

Une fois de plus, les participants de la catégorie « A » et « B » ont donné des arguments convaincants, les autres catégories se sont contentés de répondre par « Oui » ou « non ».

L'animatrice a lancé **le dernier tour** afin d'avoir le ressenti de chaque participant Les participants de la catégorie « A » et « B » ont dit qu'ils ont beaucoup aimé l'atelier et surtout le thème choisi car il est motivant et amusant, c'était une occasion de découvrir les passions de leurs camarades et leurs orientations.

5.3. Grille d'observation :

L'apprenant est capable de	A	B	C	D
Prendre la parole pour définit (<i>je veux dire...</i>)	X	X	X	
Argumenter (<i>utilise parce que etc...</i>)	X	X		
Donner un exemple	X	X		
Reformuler	X	X		
Intervenir en lien avec un autre	X	X		
Dégager des présupposés	X	X		
Apprécier (peser) la valeur des raisons données	X	X		
Envisager différents points de vue	X	X		
critiquer (donne un contre-exemple)	X	X		
Etre attentif (reformule, reprend les propos d'un autre)	X	X	X	
Etre créatif (émet une proposition personnelle...)	X	X		
Expliquer et appliquer les règles de l'atelier	X	X	X	X
Accepter de changer de point de vue ou de le nuancer	X	X	X	

Essayer de comprendre un point de vue différent	X	X	X	X
S'efforcer de se faire comprendre			X	X
Faire recours à la langue maternelle			X	X
Accepter le silence				X

Tableau04 grille d'observation-évaluation, de la construction des compétences transversales

6. Interprétation des résultats :

Dans le premier atelier documenté réalisé au début de l'année, nous avons constaté que les participants de la catégorie « A » ont monopolisé la parole car ils se sentent à l'aise et n'ont pas de difficultés à s'exprimer en français. Ils ont pu comprendre le thème, le reformuler, donner leurs avis et les justifier aisément contrairement aux autres catégories qui ont rencontré des difficultés à exprimer clairement et pleinement leurs idées car la langue leur faisait défaut comme la catégorie « B », le reste a fait passer son tour car impossible pour eux de s'exprimer en français car leur vocabulaire est très limité.

Au moment du ressenti, la majorité des participants ont apprécié ce moment conviviale mais d'autres ont déclaré préférer faire l'ARP en langue maternelle pour pouvoir s'exprimer librement et sans obstacles, nous avons pu le constaté d'après leurs témoignages et d'après le fait aussi qu'ils aient pris des notes en langue maternelle (.cas de synthétiseur)

D'après notre constat, nous pouvons dire que tous les apprenants aiment les ARP, mais la majorité préfère les faire en langue maternelle pour plus d'assurance en expression orale et afin de pouvoir donner son avis en toute liberté.

Dans le deuxième atelier réalisé en fin d'année après quatre ARP effectués au cours de l'année scolaire, nous avons constaté que ce genre de pratique leur permet d'avoir confiance en eux et de s'exprimer librement devant un publique, vue que le nombre de participants a augmenté par rapport au premier atelier réalisé en mois

d'Octobre, aussi on voit que les apprenants sont plus motivés, ils réclament de faire un atelier de réflexion partagée à chaque séance de TD (Travaux Dirigés).

Les participants de la catégorie « B » ont fait des progrès et une amélioration de leur expression oral, ils ont plus de confiance en eux ils trouvent les mots plus facilement et ne font plus recours à la langue maternelle comme avant.

Les participants de la catégorie « C » et « D » sont devenu plus sérieux durant la séance ils essayent de participer malgré leurs manque de compétences linguistiques, mais ils font recours à la langue maternelle pour exprimer leurs points de vue.

Les apprenants de 4AM ont constaté que les ARP sont un espace de réflexion sur des sujets qui peuvent les servir dans leurs vie quotidiennes, avoir des idées sur des thèmes qu'ils ne connaissaient pas et des fois ils se mettent d'accord sur le thème de l'atelier avant d'entrer en classe pour gagner plus de temps.

Ce chapitre a été consacré à la présentation de notre corpus, aux résultats obtenus par le billet d'un questionnaire destinée aux enseignant et l'observation de deux types d'ateliers) le premier réalisé au début d'année et le deuxième effectué en fin d'année) ainsi qu'à leur analyse.

Cette étude nous a permis de récolter des données très significatives sur l'ARP et son intégration dans le milieu scolaire.

Ce genre d'atelier leur permet d'avoir confiance en eux et de s'exprimer librement devant un public sans être jugés, malgré le blocage de certains participants. Ils ont réalisé un grand progrès au niveau réflexif et critique .

Conclusion Générale

L'expression orale est conçue comme un processus complexe, actif et plus cognitive. L'acquisition de cette compétence n'est pas une tâche facile pour l'apprenant, il trouve des difficultés à prendre la parole, à participer, et à s'exprimer oralement.

Pour ce fait, plusieurs méthodes et approches ont été appliquées en vue de l'amélioration du niveau des apprenants algériens afin de faciliter l'apprentissage du français langue étrangère dans les trois paliers.

Dans notre travail de recherche, nous avons mis l'accent sur les Ateliers de Réflexion Partagée et leur impact sur l'interaction des apprenants, et leur utilité à améliorer les compétences orales en classe de 4ème année moyenne.

A travers cette recherche, nous avons tenté de vérifier si les ARP favorisent la prise de parole chez les apprenants en classe de FLE.

Afin de vérifier notre hypothèse, les trois chapitres de notre travail ont abordé de manière détaillée les éléments essentiels qui servent d'appui à notre recherche. Le premier chapitre été consacré à la place de l'oral au cycle moyen, son statut dans la nouvelle réforme éducative et plus précisément dans les nouvelles approches d'enseignement appliquées dans le programmes de 4AM.

Ensuite nous avons défini la notion de la prise de parole, ses obstacles et types d'activités qui favorisent la prise de parole.

Dans le deuxième chapitre, nous avons présenté la notion clé de notre étude « les Ateliers de Réflexion Partagée » en donnant un aperçu théorique sur cette activité, ses types, ses composants et les compétences globales installés à travers cette pratique.

Quant au troisième chapitre, il était consacré à l'analyse des données recueillies grâce au questionnaire envoyé en ligne aux enseignants de la circonscription 04 de la Wilaya de Guelma et plusieurs observations-participantes réalisées lors d'un ARP avec les élèves de 4AM à l'établissement Bouras El Kamili –Guelma-.

La recherche que nous avons menée apporte une affirmation à nos hypothèses de départ. À cet effet, notre première hypothèse est confirmée car nous avons déduit

que l'ARP assure une communication réelle et juvénile par le biais de l'échange et l'interaction en respectant les règles de la pratique.

La recherche que nous avons menée apporte une affirmation à nos hypothèses de départ.

Par ailleurs, nous avons confirmé à travers les résultats obtenus lors de nos recherches et nos investigations sur le terrain, que l'atelier de réflexion partagée est un espace qui favorise la prise de parole en classe de FLE, il permet d'avoir une réflexion approfondie, et ferait de l'apprenant un acteur social plus autonome

La pratique régulière des ateliers de réflexion partagée contribue à la préparation du citoyen de demain dans la mesure où elle développe chez lui l'esprit réflexif, collaboratif et démocratique.

Les apprenants sont amenés à découvrir par eux même, en se confrontant aux autres, comment écouter, raisonner, penser, réfléchir, argumenter, justifier, libérer la parole dans le respect mutuel .

Nous avons pu voir grâce à l'application de l'atelier avec des élèves de quatrième année moyenne et aux témoignages de la majorité des enseignants que les apprenants en difficulté, qui ne savaient pas s'exprimer en français au début de l'année ne sont plus passifs comme avant, ils fournissent des efforts et essaient de prendre la parole malgré leur recours à langue maternelle (c'est une preuve de compréhension de la question et du thème discuté).

Par conséquent, nous suggérons de commencer la pratique des ARP dès l'école primaire et dont le thème est en adéquation avec le programme enseigné en langue maternelle d'abord, afin de faciliter aux apprenants la compréhension du concept de la réflexion partagée et familiariser le protocole des ateliers grâce à la réalisation fréquente de cette activité qui permet un développement de l'autonomie de la pensée et de l'expression chez les jeunes apprenants.

Tout cela pourrait faire l'objet de recherches universitaires dans le future, afin de mettre en place des nouvelles pratiques dans l'enseignement du FLE.

Bibliographie et Webographie

Ouvrages Théoriques :

-ANGERS, Maurice, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, CEC, 1992.

-Ateliers de philosophie de l'AGSAS, « Une pratique innovante de la maternelle au collège », Je est un autre Hors-série, Février 2001.

-AYAD, HAMRAOUI, Melkhir, Guide du manuel de français de 4ème année moyenne, Office National des Publications scolaires, 2013/2014.

-COMBESI, Jean-Claude, *La méthode en sociologie*, La Découverte, 2007.

-CUQ, Jean Pierre, «*Dictionnaire de didactique de français langue étrangère et seconde*». Paris : CLE international, 2003.

- FRANCIS ,Yaiche, 1996Les simulations globales, mode d'emploi. Hachette Education.

- LEVINE, Jacques, « *Ateliers de philosophie de l'AGSAS. Spécificité, pratique et fondements* », Pratiques de la philosophie n°9, GFEN, janvier 2004.

- Kerbrat-Orecchioni, Catherine., « *Les interactions verbales* », Paris : Armand Colin, 1990.

-La loi d'orientation sur l'éducation nationale (N°08-04 du 23janvier2008) chapitre I, article2. p.07.

-MILED, Mohamed, « *In refonte système éducatif* », Rabat, 2005

-MOIRAND, Sophie. « Enseigner à communiquer dans une langue étrangère ».Paris: Hachette, 1982

- MONTOUSSE, Marc, « *RENOUARD Gilles, / Rosny-sous-Bois : Bréal / 2006.*

-Programme de la 4ème année moyenne, Novembre 2012.

- ROUX. Pierre-Yves, *L'ORAL EN CLASSE DE LANGUE : de la production à l'expression* in *Le français dans le monde*, N°327
- SAHNOUN, Mokhtar, "*Didactique de l'oral : articulation et harmonisation*", *Le français aujourd'hui*, Septembre 2006, n°154, p.53.
- TOZZI, Michel., *Nouvelles pratiques philosophiques. Répondre à la demande sociale et scolaire de philosophie*, Lyon, éd. Chronique sociale, 2012, 343p
- TOZZI, Michel, « *La discussion philosophique à l'école primaire* », Montpellier, CRDP, 2002.
- TOZZI, Michel, *Apprendre à philosopher par la discussion. Pourquoi ? Comment ?*, 2007.
- TOZZI Michel, *Penser par soi-même. Initiation à la philosophie*, 7e éd., éd. Chronique sociale, (1994)
- TOZZI, Michel., *Débattre à partir des mythes. A l'école et ailleurs*, éd. Chronique sociale, 2006.
- TOZZI, Michel. « *Enseignement de la philosophie et apprentissage du philosopher aux niveaux préscolaire et primaire* ». Dans *Rapport de l'UNESCO : La Philosophie Une École de la Liberté*. Paris, France : UNESCO. (2007).
- VIAU, Rolland, « *La motivation en contexte scolaire* » (Édition du *Renouveau pédagogique*) Belgique : 2^e édition, 2007.
- VIAU, Rolland. « *La motivation des enfants : Le rôle des parents* », 1997.
- VIENNAU, Raymond, « *L'enseignement/apprentissage des langues* », Paris : Gaétan Morin, 1999.
- XAVIER, Roegiers, « *L'APC dans le système éducatif algérien* », 2008

Webographie :

-BUONOMO.S, Activités de communication et d'expression, Nathan, Paris, 1998, p. 07. Cité par SILVA Haydé, Apprendre le français par le jeu, Revue de Franc parler : <http://www.francparler.org/parcours/jeux.htm> (Consulté le 07/04/2022).

- Debyser.F et Caré.J-M , 1976 : 25) CIEP (1995), Simulations globales, , consulté sur :<http://www.ciep.fr/sources/memoire-du-belc/docs/simulations-globales/#3/z> consulté le 03/04/2022.

- JARRAUD.F, Philosophe à l'école primaire. Oscar Brénifier, 2008, www.cafepedagogique.net , consulté le 05/05/2022.

- <https://barikafle.superforum.fr/t67/le-texte-argumentatif>, (consulté le 06/04/2022).

J.Levine_Pratiques_de_la_Philosophie_AGSAS.pdf

<https://www.philocite.eu/blog/wp>

[content/uploads/2017/11/JLevine_Pratiques_de_la_Philosophie_AGSAS.pdf](https://www.philocite.eu/blog/wp-content/uploads/2017/11/JLevine_Pratiques_de_la_Philosophie_AGSAS.pdf).

consulté le 06/05/2022.

-Ministère de l'éducation Nationale, «La réforme du système éducatif», Revue El-Mourabbi, N° 1, 2004, Disponible sur Internet : <http://www.cndp.dz.org> (site consulté le : 20/04/2014).

-SETLIJ, 2011, « Raisons paralysant la prise de parole en classe de FLE ». [En ligne] in <http://www.marocagreg.com/forum/sujet-raisons-paralysant-la-parole-en-classe-de-fle-14130.HTML>. (Consulté le 06 / 04/ 2022).

- TOZZI,M, Animer une discussion à visée philosophique en classe, mars 2011, www.philotozzi.com, consulté le 05/05/2022

-<http://www.oasisfle.com/documents/lexique.HTM> consulté le 02/04/2022

Bibliographie

[-http://www.edufle.net/L-Enseignement-de-la-compr](http://www.edufle.net/L-Enseignement-de-la-compr) consulté le 02/04/2022

-<http://jilrc.com/la-didactique-de-loral-dans-lenseignement-apprentissage-du-fle-au-cycle-moyen-en-algerie-cas-de-la-classe-de-4eme-annee-moyenne/>(consulté le 04/04/2022)

-<https://www.marocagreg.com/forum/sujet-raisons-paralysant-la-prise-de-parole-en-classe-de-fle-14130.html>(consulté le 06/04/2022)

-[https://www.lepoint.fr/afrique/algerie-le-plus-dur-commence-dans-la-reforme-de-l-education-\(20/04/2022\)](https://www.lepoint.fr/afrique/algerie-le-plus-dur-commence-dans-la-reforme-de-l-education-(20/04/2022))

-<https://disciplines.ac-toulouse.fr/langues-vivantes/sites/langues-vivantes.disciplines.ac-toulouse.fr/files/simulationglobale>(consulté le 05/05/2022)

Annexe

Annexe

Tableau N°1 : Le programme de l'oral du FLE en 4AM

Projet 1 Compétence terminale n° 1 : Comprendre et produire oralement et par écrit des textes argumentatifs	Créer un blog touristique pour valoriser les aspects touristiques, historiques et culturels de l'Algérie Situation-problème de départ : Page 09 sur le manuel scolaire : pour créer un blog intitulé « L'Algérie un pays à découvrir »	
séquences	Oral	
	Ecouter/comprendre à l'oral	Parler/produire à l'oral
<u>Séquence 1 :</u> <u>Thématique</u> : « Bienvenue dans ma région ! / La beauté physique de mon pays » pour insérer une introduction exprimant un point de vue dans un texte descriptif à visée argumentative	-Document audiovisuel : « Excursion à travers l'Algérie ». p.10	-Ruines romaines à Tipaza p.11 pour formuler un point de vue.
<u>Séquence2 :</u> <u>Thématique</u> : Gloire à nos ancêtres. <u>Situation élémentaire</u> : Page 27 sur le manuel scolaire : pour raconter et justifier un événement historique sur le site du collège.	-« Fatma N'soumeur » page28 :comprendre un argumentaire appuyant une opinion.	« La bataille de Sidi Brahim » page 29 : formuler des arguments
<u>Séquence 3 :</u> <u>Thématique</u> : Oui à la culture ! <u>Situation élémentaire</u> : Produire une conclusion pour un texte argumentatif	« Imzad » p.46 : Ecouter un argumentaire enrichi par des exemples	« Tin Hinan »p.47 : Formuler une conclusion cohérente avec un argumentaire

valorisant un ou des aspects de la culture algérienne.		
<p>Projet2</p> <p>Suite de la compétence terminale n° 1 : Comprendre et produire oralement et par écrit des textes argumentatifs</p>	<p>Rapporter des propos en faveur de la paix et du vivre ensemble.</p> <p>Situation-problème de départ : Page 67 sur le manuel scolaire pour élaborer un dépliant en faveur du vivre ensemble</p>	
<p>Séquence1 :</p> <p>Thématique : Comprendre et produire un dialogue argumentatif.</p> <p>Situation élémentaire : Page 67 sur le manuel scolaire pour présenter des saynètes en faveur des valeurs universelles</p>	Document sonore dialogué au choix du professeur	Solidarité p. 69
<p>Séquence 2 :</p> <p>Thématique : Non à la violence ! Situation élémentaire : Page 83 pour rapporter des propos et donner son avis sur des cas de violence.</p>	Support audio visuel: « La violence dans les stades » Page 84	Support imagé page 85 « La violence contre les femmes »
<p>Projet3</p> <p>Suite de la compétence terminale n° 1 : Comprendre et produire oralement et par écrit des textes argumentatifs</p>	<p>Réaliser des affiches pour sensibiliser à la protection de l'environnement</p> <p>Situation-problème de départ : Page 105 pour produire des podcasts et des affiches en faveur de la protection de l'environnement</p>	
<p>Séquence1</p> <p>Thématique : Protégeons la nature !</p> <p>Situation élémentaire : Page 105 pour créer des podcasts en faveur de la protection de la nature</p>	Document audio : « Les zones humides » (page 106)	-Support imagé (page 107)

<p><u>Séquence2 :</u></p> <p><u>Thématique</u> : Agissons en écoresponsables!</p> <p><u>Situation élémentaire</u> : Page 123 pour créer une affiche contre le gaspillage et la dégradation</p>	<p>Document audio : «Une ville modèle» p. 124</p>	<p>-Support imagé page125</p>
---	---	-------------------------------

Le questionnaire destiné aux enseignants

Université 8 mai 1945 Guelma
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et Langue française

Questionnaire destiné aux enseignants de français langue étrangère de 4^{ème} année du cycle moyen

Dans le cadre d'un travail de recherche qui s'inscrit dans le domaine de la didactique du FLE, nous vous prions de bien vouloir répondre à ce questionnaire et vous garantissons la confidentialité totale des renseignements qui nous sont fournis.

Nous vous remercions de votre collaboration.

1/ Depuis quand êtes-vous dans l'enseignement ?

- Moins de 5 ans
- Entre 5 et 10 ans
- Plus de 10 ans

2/Avez-vous déjà entendu parler des Ateliers de Réflexions Partagées (ARP) ?

- Oui
- Non

4/Avez-vous réalisé ce type d'atelier avec vos apprenants ?

- Oui
- Non

Si non, dites pourquoi

.....
.....

5/Quelles sont les difficultés que vous avez rencontré lors de l'organisation de ces ARP ?

.....
.....

6/-Pensez-vous que cette pratique puisse favoriser la prise de parole chez l'apprenant ?

- Oui
- Non

7/Comment vos élèves en difficulté ont-ils réagi en expression orale lors des ateliers ?

- Ils ont communiqué sans difficulté
- Ils hésitent longuement mais ils prennent la parole.

Annexe

- Ils restent muets.

Autre

.....

8/Quels sont d'après vous les avantages de ces ARP ?

.....
.....

9/ Quels en sont les inconvénients ?

.....
.....

10/ Est-ce que tous les élèves ont participé à ces ARP et pris la parole ?

- Oui
- Non

Si non, pourquoi ?

.....

11/

*Selon vous quels sont les facteurs que l'enseignant doit en tenir compte lors de la mise en place de ces ARP pour faciliter la prise de parole chez les apprenants ?

.....
.....

Échantillon d'une réponse au questionnaire en ligne

Université 8 mai 1945 Guelma

Faculté des Lettres et des Langues

Département des Lettres et Langues étrangères « français »

Questionnaire destiné aux enseignants de français langue étrangère de 4^{ème} année du cycle moyen

***Obligatoire**

1/ Depuis quand êtes-vous dans l'enseignement?:*

moins de 5 ans

entre 5 et 10 ans

plus de 10 ans

2/Avez-vous déjà entendu parler des Ateliers de Réflexions Partagées ?*

oui

Non

3/Avez-vous réalisé ce type d'atelier avec vos apprenants?*

oui

Non

si non, dites pourquoi

/

4/Quelles sont les difficultés que vous avez rencontré lors de l'organisation de ces ARP ?*

Problème concernant l'oral...notamment pour prendre la parole, timidité de certains apprenants et autres

5/Pensez-vous que cette pratique favorise la prise de parole chez l'apprenant?*

oui

Non

6/Comment vos élèves en difficulté ont-ils réagi en expression orale lors des ateliers?*

Ils ont communiqué sans difficulté

Ils hésitent longuement mais ils prennent la parole

Ils sont restés muets (bloqués)

Autre :

7/Quels sont d'après vous les avantages de cet atelier?*

La familiarisation avec la parole, diminution de timidité chez certains... L'expression libre sans répression, apprendre à avoir confiance en soi

8/ Quels en sont les inconvénients?*

Certains ne respectent pas les règles... Ils parlent au même temps au celui qui répond

9/ Est-ce que tous les élèves ont participé à ces ARP et pris la parole?*

oui

Annexe

Non

si son, pourquoi?*

La peur... Le manque de confiance en soi...la timidité

10/Selon vous, quels sont les facteurs que l'enseignant doit en tenir compte lors de la mise en place de ces ARP pour faciliter la prise de parole chez les apprenants*

Pour cela ,on doit déterminer comment l'apprenant peut être mis en difficulté ou en situation dans sa prise de parole en classe, en tenant compte de 3 facteurs : Le support, l'activité demandé et la gestion du temps La formation des enseignants Le comportement et la psychologie à entretenir avec les apprenants. L'installation de confiance mutuelle

Fiche de l'observateur

L'observateur va cocher ce qu'il observe durant l'ARP :

-L'atelier s'est bien déroulé.

-L'atelier ne s'est pas bien déroulée.

-Tous les participants ont respecté les règles de l'atelier.

-La majorité des participants ont respecté les règles de l'atelier.

-Tous les participants étaient respectueux et attentifs.

-Personne ne s'est moqué des autres participants.

-Le bâton de paroles à circuler librement entre les participants.

-Cet atelier s'est passé dans la bonne écoute et le respect.

-Tout le monde s'est bien amusé.

Fiche du synthétiseur

Le thème de cette ARP est :

Plusieurs idées et pensées ont été développées et plusieurs questions ont été posées
:

Question 1 :

Vous êtes la génération future, les futurs citoyens chargés d'assurer un bon avenir et de préserver la paix et l'évolution de votre pays. Quels est votre métier d'avenir et pourquoi ce choix ?

.....
.....
.....

Question 2 :

Argumentez votre choix.

.....
.....
.....

Question3 :

.....
.....
.....

